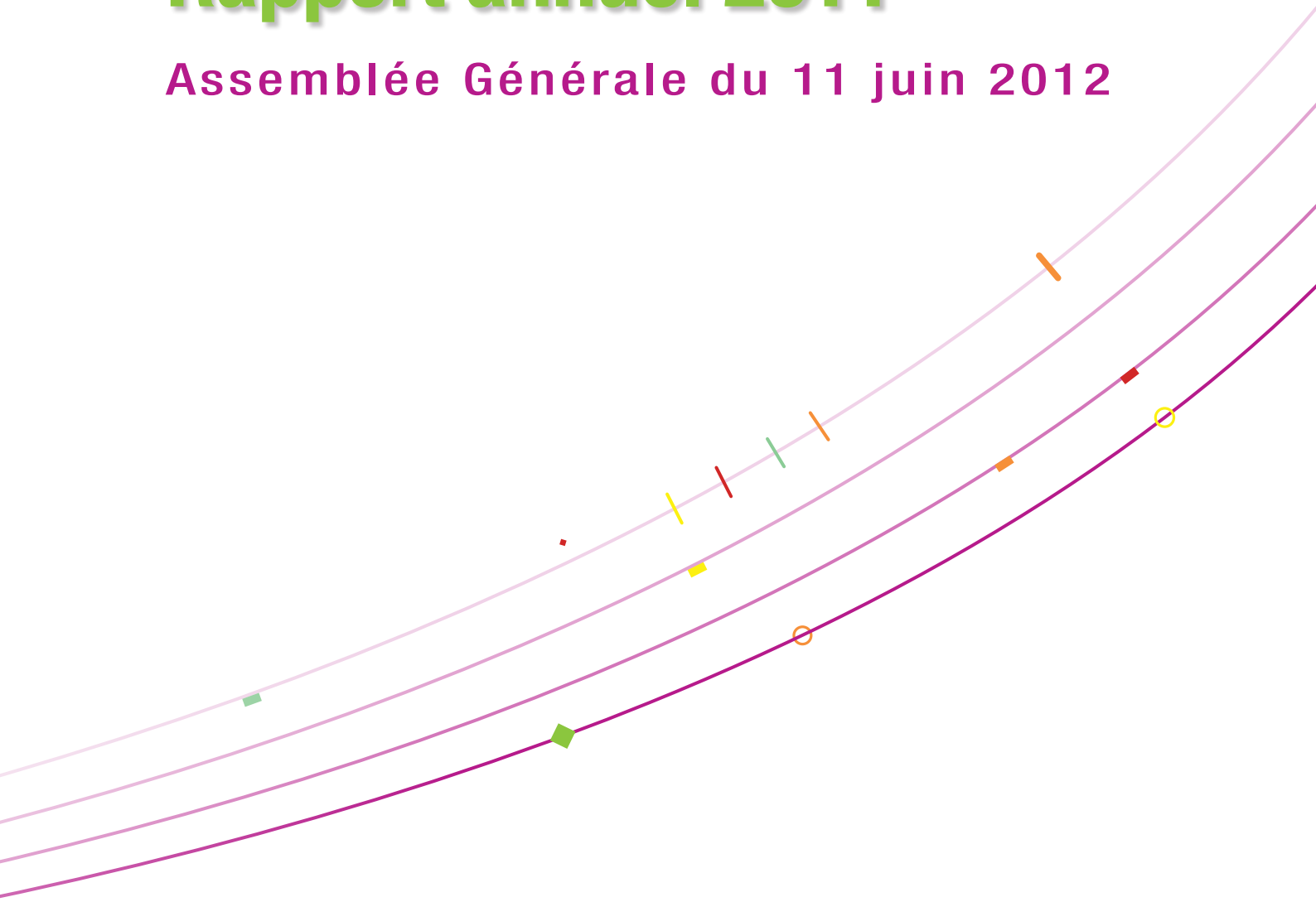


Rapport annuel 2011



Assemblée Générale du 11 juin 2012



Adapei
du Rhône



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 2011.....	3
RAPPORT ACTIVITE STATUTAIRE 2011	7
RAPPORT ACTION ASSOCIATIVE 2011	23
RAPPORT ACTION GESTIONNAIRE 2011	23
RAPPORT DE GESTION 2011.....	39
COMPTES ANNUELS 2011	42
ORIENTATIONS POUR 2012.....	51
REMERCIEMENTS	55

RAPPORT MORAL 2011

Marie Laurence MADIGNIER, Présidente

Il y a un an, nous avons conclu, professionnels comme parents administrateurs, sur notre volonté de travailler ensemble, avec notre compétence, notre sensibilité, notre créativité.

Et c'est ainsi que nous avons décliné un certain nombre d'actions du plan d'orientation triennal que nous vous avons présenté.

La gouvernance associative

Tout d'abord, nous avons voté de nouveaux statuts, avec cet objectif de mieux définir et de mieux articuler le rôle de chacun au sein de notre Association. Cela a renouvelé notre Conseil d'Administration en le resserrant sur un nombre plus réduit de membres actifs qui ont pu se retrouver plus souvent autour de questions d'avenir et de prospective comme l'avancée en âge des personnes accueillies ou comme notre positionnement dans un environnement institutionnel changeant. Cela a nécessité également de redéfinir nos relations entre Adapei du Rhône et associations affiliées ou partenaires, de les concrétiser dans des conventions particulières adaptées à chacune, et d'ouvrir un chemin de co-construction d'une action familiale de proximité qui va se déployer en 2012. Enfin, le règlement général doit préciser tout cela, il est actuellement en cours de refonte complète.

Travailler ensemble, c'est impliquer plus fortement et plus systématiquement les parents dans un certain nombre de commissions : commission admission et réorientation, commission évaluation, commission projets pour le suivi général des travaux et pour l'élaboration concrète de chaque nouveau projet, commission médicale associative... et réciproquement profiter des compétences des professionnels dans des commissions où siègent de nombreux parents : commission autisme, conseil de communication...

Travailler ensemble, c'est aussi travailler de façon complémentaire sur des champs importants dans les établissements comme dans l'accompagnement de nos enfants dans leur vie en général. Les représentants de l'Association dans les différents conseils de la vie sociale partagent régulièrement entre eux et avec d'autres ce qui se vit dans ces instances, bénéficient d'une animation et d'un soutien pour cette fonction essentielle en lien avec les directeurs d'établissements, identifient des questions à traiter pour améliorer la qualité de l'accueil, d'une façon transposable le plus souvent à d'autres, au delà de leur établissement. C'est un lien important, une transversalité qui peut être source de richesse si nous savons y donner des suites concrètes et efficaces.

La communication

La communication est au cœur de tout cela. Communication interne, communication externe, nous en avons fait un axe de travail commun, parents, bénévoles et professionnels, car ce sont les mêmes

valeurs qui doivent nous faire vivre dans l'association. Un groupe mixte, parents et professionnels, au travers du conseil de la communication, a élaboré cette année un plan de communication qui nous donne une vision commune de ce que nous souhaitons mettre en œuvre dans ce domaine.

Cet accent mis sur la communication s'est traduit par exemple pour les professionnels par une journée des cadres consacrée à ce sujet ainsi qu'à la mise en chantier d'un projet d'intranet. Il s'est aussi traduit pour les parents par une journée portes ouvertes à l'espace rencontres cet hiver, et par la remise à jour en cours du site internet de l'association ; un petit groupe travaille sur les carnets d'accueil, et ce moment important qu'est l'accueil des personnes handicapées et de leurs familles lors de l'admission dans un établissement.

La santé

Une autre question a pris de l'ampleur année après année dans notre Association, celle de la santé et des soins. Question qui a connu divers développements concernant plus les professionnels pour certains, plus les parents pour d'autres, de façon très complémentaire.

La CMA (Commission médicale associative), particularité de notre Association dans le secteur médico-social, lieu de réflexion composé principalement de professionnels de santé, lieu d'orientation des pratiques adaptées aux besoins médicaux des personnes accueillies par l'Adapei du Rhône, a trouvé cette année son rythme de plein fonctionnement et a permis en particulier de retravailler les procédures en vigueur dans les établissements. Cela sera développé plus précisément plus loin. De façon complémentaire et complètement articulé avec la CMA, le conseil soins et santé, composée principalement de parents, mais aussi de professionnels se met en place.

L'avancée en âge des personnes avec handicap mental est une préoccupation importante des familles et des accompagnants des personnes accueillies dans les ESAT, les foyers d'hébergement ou foyers de vie. Leur parcours de vie doit évoluer sur le plan du suivi médical, de nouvelles formes d'accompagnement doivent être pensées et surtout nos capacités d'accueil doivent s'adapter en conséquence. Plusieurs foyers sont en difficulté à ce jour par inadaptation de leur structure aux besoins des personnes accompagnées. Pour réfléchir à cette question dans toutes ses dimensions, un groupe de travail a établi un état des lieux des besoins à court et moyen terme, et formulé des recommandations qui constituent un programme d'actions qui a été engagé et doit se poursuivre.

Autre question de santé qui concerne nombre de familles de jeunes enfants ou de moins jeunes, le diagnostic génétique. Les progrès de la médecine ouvrent de jour en jour de nouvelles possibilités de diagnostic et permettent de mieux définir l'accompagnement nécessaire à ceux qui en bénéficient. Mais comment l'aborder ? Qu'en attendre ? À qui est-ce utile ?... Une commission génétique travaille sur cette question, une soirée thématique a réuni plus de 120 personnes et un dossier particulier figure dans le bulletin de ce trimestre.

Nos relations partenariales

Que faisons-nous de tous ces travaux dans l'amélioration de l'accueil dans nos établissements ? Nous les partageons en particulier avec nos Tutelles qui financent nos établissements, et avec lesquelles

nous sommes dans une relation de dialogue permanent dans le cadre d'accords pluri-annuels. Nous en sommes à la troisième et dernière année de contrat de projet, d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ARS. Nous venons de renouveler avec le Conseil Général nos accords partenariaux pluri-annuels.

Cette façon de travailler nous offre plus de souplesse et en contrepartie plus de responsabilité dans l'utilisation des moyens qui nous sont alloués. Avec le recul de trois ans, il n'y a rien à regretter de cette évolution qui a permis une amélioration de la qualité de nos relations, mais aussi qui nous a conduits à revoir en profondeur nos fonctionnements administratifs pour en optimiser les moyens et dégager des marges de manœuvre au profit de l'accueil.

Cela se traduit en particulier sur deux registres :

- celui de l'évaluation interne et externe qui a été réactivée et qui doit nous permettre une amélioration en continu et une transversalité sur tous les établissements ;
- celui de la mise en commun de certaines fonctions administratives dispersées dans les établissements pour plus de fiabilité et d'économie, avec le souci marqué du maintien et de l'amélioration de la qualité.

Les ouvertures de places

Enfin, dans notre objectif de consacrer aux personnes handicapées la place dont elles ont besoin, il y a bien sûr l'adaptation en continu du parcours de vie de ceux qui sont à l'intérieur, mais il y a aussi tous ceux qui attendent une autre place mieux adaptée ou tout simplement une place car ils n'ont pas de solution.... et ils sont encore trop nombreux.

Nous n'oublions pas ceux-là et cette année encore, un certain nombre de places ont été ouvertes, souvent des places médicalisées, des projets longuement mûris ou des extensions s'adossant à des établissements en place, des projets expérimentaux et des opportunités de financement sur des projets répondant à des besoins cruciaux.

Il y a des ouvertures de places, des rénovations ou mises aux normes d'établissements anciens, et des projets qui entrent dans la phase active de leur conception ou de leur construction. Ils sont détaillés dans le rapport de gestion.

La période est difficile économiquement, nous en sommes tous convaincus. Cependant, les besoins ne cessent d'évoluer et exigent de chacun d'entre nous un effort de définition, de rigueur et en même temps d'innovation pour trouver des solutions pérennes et bien adaptées. Il reste beaucoup à faire, mais la mobilisation de chacun a été totale, elle le restera, les rapports d'activité associative et gestionnaire en sont le témoignage.

RAPPORT ACTIVITE STATUTAIRE 2011

Bruno LE MAIRE, Secrétaire Général

Pendant l'année 2011, les Instances statutaires ont été convoquées :

- ▶ **Le Conseil d'Administration** : 9 réunions dont 4 réunissant tous les membres du conseil et 5 réunissant les administrateurs élus et les représentants des associations affiliées disposant chacun d'une voix délibérative. La participation des Administrateurs a toujours été supérieure à 80%.
- ▶ **Le Comité Opérationnel** : 2 réunions auxquelles tous les Administrateurs parents délégués étaient présents.

Le *Comité Opérationnel* est l'instance compétente agissant par délégation du Conseil d'Administration pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement :

- du projet d'établissement,
- du règlement de fonctionnement,
- du budget annuel de fonctionnement,
- des comptes administratifs.

- ▶ **Le Comité Action Associative** : 4 réunions auxquelles tous les Administrateurs délégués étaient présents à plus de 80%.

Le *Comité Action Associative* est l'instance compétente agissant pour proposer la définition d'une politique concertée et construite respectant les engagements du Projet Associatif et du Projet d'Orientation de l'Association, plus particulièrement sur le volet Action Familiale Associative en faveur des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Il rédige un document de synthèse présenté en Conseil d'Administration pour approbation

- **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : 10 réunions dont tous les membres parents étaient toujours présents.

RAPPORT ACTION ASSOCIATIVE 2011

Renée MERIAUX, Vice-présidente à l'Action Associative

Introduction

L'Action Associative est développée par des parents et amis, bénévoles, membres du Conseil d'Administration de l'Adapei du Rhône et des associations affiliées et partenaires, qui au travers des groupes de travail et de nombreuses *Commissions*, insufflent leur dynamisme et leur vitalité. L'Action Associative s'appuie sur une équipe de permanents au siège de l'Association en lien avec Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action Associative, et Catherine Morey, administratrice chargée de l'Action Familiale.

Au niveau de l'équipe des permanents, l'année 2011 a été marquée par l'arrivée de Laurence Gauthier, recrutée en janvier 2011 au poste de Conseillère technique, et le départ de Marie-Pierre Raymond, Directrice de l'Action Associative depuis octobre 2008, qui a quitté son poste en juin 2011. Un nouveau Directeur de l'Action Associative a été recruté en décembre 2011 et a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2012. Il convient de souligner que certains travaux engagés ont pu être freinés au fait de l'intérim exercé par la Vice-présidente à l'Action Associative.

1. L'Accompagnement des familles

L'information, le conseil et l'orientation des familles

Toute famille dispose d'un accueil au siège de l'Association quel que soit son besoin ou la nature de l'information qu'elle souhaite recevoir (*législation, aides, conseils pour l'orientation, situations d'urgences*). En effet, la Conseillère technique et un parent administrateur, Guy Morin, travaillant en lien étroit avec l'Action Familiale sont à leur disposition.

On peut noter la création du groupe « Projet de vie » où des parents, disponibles sur rendez-vous, se proposent d'aider les familles qui le souhaitent à remplir la fiche « projet de vie » inclus dans la demande de PCH (Prestation de compensation du handicap) déposée à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) ou à la MDR (Maison du Rhône).

L'animation locale de proximité

Lyon et sa périphérie est divisée en trois secteurs géographiques (*Lyon, Grand Ouest et Est*) où les Responsables secteurs, parents-bénévoles disponibles et efficaces, assurent une mission d'écoute aux demandes des familles, tout en établissement des liens de proximité avec elles, mais aussi avec toutes les instances représentatives de leur commune ou quartier (*mairies, centres sociaux, cabinets médicaux, etc.*).

Les mêmes objectifs sont poursuivis par les associations affiliées et partenaires qui sont impliquées soit autour d'un handicap spécifique (Trisomie 21 GEIST Rhône, Autisme Rhône et Association Soleil), soit de manière locale :

- ▶ L'AHSOL pour le secteur de Givors et Mornant,
- ▶ L'AGIHB pour le secteur de Thizy et Amplepuis,
- ▶ L'Association des Mont du Lyonnais.

Ces associations ont pour but d'accueillir, de conseiller, d'écouter et d'apporter une aide aux familles mais aussi de développer des initiatives destinées à favoriser la vie sociale des personnes handicapées. Pour la convivialité et les échanges entre les familles, les Responsables secteurs et les Représentants des associations affiliées ou partenaires organisent régulièrement des rencontres pour les familles adhérentes et les bénévoles de leur secteur.

L'accueil des familles au sein des établissements

L'accueil des nouvelles familles au sein des établissements et services gérés par l'Association est un des axes forts du Projet d'orientation 2011-2014 de l'Adapei du Rhône.

Tout au long de l'année 2011, les Représentants de l'Association dans les CVS (Conseils de la vie sociale) ont été sensibilisés par des courriers, par des réunions, ou par le support d'information qui leur est destiné (*Lien CVS*), à améliorer et à développer l'accueil des nouvelles familles dès leur entrée dans un établissement. Prochainement un bilan doit être effectué auprès de ces Représentants pour mieux mesurer les effets des recommandations de la *Commission suivi des CVS*.

Quoiqu'il en soit, faire en sorte que notre Association et son Projet associatif soient encore mieux connus et favoriser la rencontre des familles sont deux des principaux objectifs pour que nos valeurs soient pérennes auprès de toutes les familles des résidents que nous accueillons dans nos établissements.

Les rencontres thématiques

Pour répondre aux attentes des adhérents et plus largement à celles des familles de notre réseau, l'Association organise une à deux fois par an des rencontres thématiques ouvertes à tous.

En 2011, deux rencontres ont été organisées :

- ▶ Le jeudi 10 février, à l'Espace Sarrazin, sur le thème « *Handicap : pourquoi chercher la cause ?* », où plus de 120 personnes, parents et professionnels, ont pu échanger avec le Professeur Edery sur la consultation de génétique, l'hérédité, le conseil génétique, les traitements, et le rôle important des associations de malades.
- ▶ Le mercredi 25 mai, un Colloque « *L'Argent au quotidien, un chemin vers l'autonomie* », organisé conjointement par l'UNAFAM et l'Adapei du Rhône avec le soutien de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, a été l'occasion d'aborder un sujet qui concerne chacun et qui reste néanmoins quelque peu tabou.

Les rencontres pour les parents de jeunes enfants et leurs fratries

Plus spécialement destinées aux familles dont un enfant est accueilli dans un IME (Institut médico-éducatif) de l'Association et aux adhérents ayant un enfant de moins de 20 ans, ces rencontres se déroulent deux fois par an. Elles sont organisées par la *Commission Parents de jeunes enfants et fratrie*. Une rencontre pour les parents et une rencontre pour les frères et sœurs, autour d'un thème qui peut être commun ou différent, sont organisées sur un même site.

« *Un temps pour se rencontrer, un temps pour échanger...* » thème de la rencontre qui s'est tenue en avril 2011 à l'IME L'Oiseau Blanc à Décines, et en novembre 2011 à l'IME Les Primevères à Charly ce fut « *Comment rédiger au plus proche des besoins de l'enfant le projet de vie du dossier MDPH ?* ».

Les rencontres pour les fratries adultes des personnes handicapées

Depuis 2009, deux à trois fois par an à l'initiative de Pascale Bernard, responsable de la *Commission Frères et sœurs adultes*, des rencontres permettent aux frères et sœurs d'une personne handicapée mentale d'aborder des thèmes qui sont choisis par le groupe. Le nombre croissant de participants démontre tout l'intérêt de ces échanges.

- En mars, « *Quelle place pour notre frère ou sœur handicapée mentale dans nos propres familles ?* »,
- En novembre, « *Le handicap a-t-il joué un rôle dans votre choix professionnel ?* ».

Un nouveau groupe de parole : « *Le handicap, parlons-en* »

A l'initiative de Catherine Morey qui souhaitait renforcer nos actions de soutien à la parentalité, et dans un objectif de partages d'expériences entre parents, un nouveau temps d'échanges et de rencontre est proposé depuis septembre 2011 aux parents d'enfants et d'adolescents en situation de handicap.

Sous forme de groupe de parole, ces soirées thématiques sont organisées toutes les six semaines, le jeudi de 20h à 21h30, à la MJC (Maison des jeunes et de la culture) Monplaisir à Lyon 8. Elles sont animées par Françoise Houdayer, psychologue spécialisée dans l'annonce du handicap et l'accompagnement psychologique de personnes handicapées et des familles d'enfants handicapés. Trois rencontres ont été organisées en 2011 sur les thèmes : « *Découverte du handicap au quotidien* » (jeudi 29 septembre), « *Comment en parler dans votre entourage ?* » (jeudi 20 octobre) et « *L'annonce du handicap par les professionnels* » (jeudi 1^{er} décembre). Six nouvelles rencontres sont programmées en 2012.

L'action est soutenue par la CAF (Caisse d'allocations familiales) du Rhône et la MSA (Mutuelle sociale agricole). Après cette première phase d'expérimentation prévue jusqu'en décembre 2012 et, suivant le bilan et les résultats des rencontres, l'objectif est de reconduire sur plusieurs années cette action en l'élargissant également à d'autres territoires (*arrondissements ou communes*).

Le Centre de documentation

Le *Centre de documentation* de l'Adapei du Rhône s'adresse à tous les publics : parents, professionnels et étudiants en recherche d'information sur la déficience intellectuelle.

Depuis septembre 2010, le *Centre de documentation* est installé dans de nouveaux locaux plus grands et plus confortables au Siège de l'Association. Dans un « Espace Rencontres » très convivial, trois bénévoles, lors d'une permanence tous les jeudis après-midis en période scolaire, accueillent chaleureusement toute personne qui souhaite soit emprunter des ouvrages, soit consulter des revues spécialisées, soit accéder à des documents de référence concernant toute question en lien avec le handicap mental.

Le catalogue du *Centre de documentation* est accessible en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône : http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css/

Notre partenariat avec le REDOC 69 (Réseau documentaire du Rhône sur le handicap) offre également une large ouverture sur les centres de documentation partenaires via une base de données accessible sur place.

2. Les activités dédiées aux personnes handicapées

La Passerelle du Sourire

La *Passerelle du Sourire* est une halte garderie pour enfants et adolescents porteurs d'une déficience mentale et sans solution en établissement spécialisé.

Créée il y a près de 10 ans par l'Adapei du Rhône et l'APAJH, elle a accueilli en 2011, grâce à une dizaine de bénévoles, coordonnés par un éducateur spécialisé, 9 enfants au rythme de trois demi-journées par semaine. Impulsée par Chantal Dangre, bénévole responsable du projet, La *Passerelle du Sourire* devrait intégrer fin 2012 la Maison de la petite enfance de Meyzieu, dans des locaux mis à sa disposition par la municipalité.

L'accès aux loisirs et vacances

Au-delà de sa participation aux travaux du CNLTA (Conseil national des loisirs et du tourisme adaptés) pour contribuer à l'amélioration des centres de vacances adaptés aux personnes handicapées, en 2011, l'Adapei du Rhône a poursuivi sa collaboration et son soutien à l'ALOVA (Association de loisirs et vacances adaptés) – créée par l'Adapei du Rhône en 2005.

Tout au long de l'année, ALOVA propose des activités et des sorties à près de 200 enfants, jeunes et adultes handicapés mentaux :

- Le *Club des Gones* accueille 27 enfants de 6 à 18 ans en ½ journée ou journée complète les samedis toutes les deux ou trois semaines pendant les périodes scolaires ;

- Le *Club des Grands Gones* propose des activités à 20 jeunes adultes de 18 à 35 ans en journée complète un samedi par mois et organise un week-end en juin ;
- Les *Clubs loisirs adultes* proposent des loisirs en week-end aux personnes handicapées mentales adultes avec une bonne autonomie et sans troubles du comportement. 80 personnes participent à ces sorties, réparties en deux groupes : le *Club Nature* et le *Club Espace*.

Les deux dernières semaines de juillet, ALOVA propose également un accueil de loisirs aux enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 25 ans en collaboration avec les villes de Meyzieu, Chassieu, Genas, Décines, Bron et Saint-Bonnet-de-Mure. Les activités du Centre de loisirs sont organisées au groupe scolaire Louis Pradel à Chassieu.

De plus, dans le cadre du partenariat entre l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances) et notre Union Nationale, les personnes handicapées dont les familles adhèrent à l'Adapei du Rhône, peuvent bénéficier, sous certaines conditions de ressources, de la mise à disposition de chèques vacances pour favoriser l'accès à un séjour de plus de 4 jours, seul ou en famille. L'aide permet de financer de 25 à 80% du séjour.

Les événements festifs

Comme chaque année, la *Commission Animation festive*, animée par de nombreux bénévoles, propose des moments de partage et de convivialité pour les enfants, les adultes handicapés et les familles et organise des événements festifs pour que chacun puisse goûter le plaisir d'être ensemble.

- Le *Bal costumé*, dimanche 20 février au Tobogan à Décines, a réuni 398 personnes dont 260 personnes handicapées ;
- La *Fête d'été*, samedi 25 juin à l'IME Le Bouquet : 154 personnes ont participé au déjeuner organisé dans le parc et aux animations proposées tout au long de l'après midi ;
- La *Soirée Choucroute*, samedi 22 octobre au gymnase Les Genetières à Tassin-la-Demi-Lune : une fois encore 880 convives étaient inscrits au repas.

Zoom sur deux moments particuliers

Serge Giraud a fêté en 2011 ses 40 ans d'engagement dans notre Association au travers de différentes missions bénévoles et particulièrement celle de chef d'orchestre de la *Commission Animation festive*, mais aussi comme entrepreneur puisqu'il a collecté, jusqu'en 2006, les publicités pour les *Bulletins* de l'Adapei du Rhône et l'Adapei de l'Ain. Acteur engagé, avec son épouse à ses côtés et d'autant plus méritants qu'ils ne sont pas directement concernés par le handicap, l'Association a proposé sa candidature aux Trophées du Bénévolat où il a été nommé.

Sur la Fête d'été où de nouveaux relais soutenus par les aînés ont animé la journée sur le thème du Cirque. Repas, stand de maquillage, jeux d'adresse, jeux d'eau, une sono d'enfer, bref tous les ingrédients pour que petits et grands se soient « éclatés » sous un soleil radieux.

3. L'engagement de parents bénévoles au sein des Commissions

Animer et participer à une Commission demande du travail, de l'enthousiasme, de la compétence, de l'assiduité, des qualités que tout un chacun apporte selon sa personnalité pour être force de réflexion et de propositions.

Nous présentons succinctement les activités de quelques *Commissions*.

La Commission Sensibilisation et scolarisation

Pendant l'année 2011, l'équipe de la *Commission Sensibilisation et scolarisation* est intervenue dans les écoles (*Education Nationale et formations professionnelles*) pour sensibiliser au handicap près de 485 enfants ou adolescents, et environ 410 adultes. Les parents bénévoles de la *Commission Sensibilisation et scolarisation* sont également présents dans les instances locales (*Vivre Ensemble à Lyon...*) départementales et les collectifs associatifs pour améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap ou en charge de l'application des textes de Loi.

Les demandes récurrentes des établissements (*par exemple 5 années d'intervention dans une école du 5^{ème} arrondissement de Lyon*) et les manifestations de satisfaction, tant des professionnels des établissements que des familles, sont des encouragements à poursuivre ce travail d'information et de perception à la fois des difficultés et des différences enrichissantes des personnes handicapées mentales.

Afin de poursuivre cet important travail d'information et de sensibilisation et pouvoir répondre aux nombreuses demandes, l'enjeu désormais est d'arriver à investir de nouveaux parents bénévoles pour étoffer l'équipe !

La Commission Handicap mental et génétique

Si connaître le nom d'une maladie ou d'un syndrome n'enlève pas le handicap, cela permet aux parents de mieux connaître leur enfant, de comprendre le pourquoi de tel comportement et ainsi d'avoir une prise en charge plus adaptée, des échanges plus constructifs avec les professionnels sur l'intérêt d'un mode de rééducation, des mesures d'accompagnement et des thérapies innovantes.

C'est tout ce travail d'information et de soutien des familles que propose cette Commission au travers de rencontres, d'articles dans le *Bulletin* très illustrés et explicites pour une meilleure connaissance des avancées sur les causes du handicap qui peuvent être accidentelles, constitutionnelles, ou encore non identifiées.

La Commission Autisme

Cette Commission vise à être à l'écoute des parents concernés par l'autisme, à développer le dialogue avec les professionnels et à être force de propositions pour l'Association et ses établissements. C'est ainsi qu'avec les professionnels de l'Adapei du Rhône, la Commission a participé à l'organisation d'un Colloque « *Pas à pas au fil de la vie* », les 6 et 7 octobre 2011 à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon. Il

s'est agi d'une formation sur l'autisme à destination des familles et des professionnels où sont intervenus, entre autres le Professeur Gabbaï, le Docteur Chabanne, neuropsychiatres, et le Docteur Sonié du CRA (Centre ressources autisme) Rhône-Alpes.

La Commission Accessibilité

Réunis en février et en octobre 2011, les Représentants accessibilité de l'Association dans les diverses instances (*Commissions d'accessibilité communales, intercommunales et interdépartementale*) ont pu présenter les actions menées et partager les difficultés rencontrées auprès des collectivités. Dans toutes ces instances, les membres de l'Adapei du Rhône doivent convaincre que la question de l'accessibilité pour les personnes handicapées ne se réduit pas aux handicaps physiques et sensoriels et qu'une attention spécifique doit être portée aux personnes déficientes intellectuelles, en faisant la promotion du pictogramme S3A, et en assurant les besoins de formations nécessaires.

Parallèlement, afin de renforcer l'autonomie des personnes handicapées mentales, la *Commission accessibilité* a proposé la création d'un support de communication pour favoriser l'expression des personnes handicapées dans des situations de vie quotidienne. Présentée au *Fonds d'Innovation* de l'Association en décembre 2011, cette action sera lancée en 2012.

De plus, les échanges avec le Groupe Kéolis (principal opérateur de transport public à Lyon) pour mener des actions de sensibilisation auprès des professionnels des TCL (*chauffeurs, agents de bureaux et d'accueil et de vente, agents administratifs, cadres, techniciens, etc.*) ont abouti fin 2011 ; les premières actions devraient débuter en janvier 2012 à raison d'une intervention par semaine pendant 5 ans. L'ensemble de ses actions seront réalisées par des parents bénévoles. La *Commission Accessibilité* prévoit également d'y associer des personnes handicapées mentales pour témoigner de leur expérience dans les transports en commun.

Les rencontres Accueil-écoute-soutien

Quatre rendez-vous en 2011 (janvier, mars, mai et octobre) ont rassemblé représentants familiaux et bénévoles pour partager les situations rencontrées sur le terrain, pour échanger des informations, pour retrouver les autres bénévoles, et faire émerger des problématiques qui préoccupent les uns ou les autres (*vieillesse, listes d'attente IME, etc.*).

La Journée de l'Action Associative

La *Journée de l'Action Associative* est l'occasion pour l'Adapei du Rhône de réunir, pour un temps de rencontres et d'échanges, l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour lui permettre de remplir pleinement ses missions au service des personnes handicapées mentales et de leurs familles. 80 bénévoles et adhérents se sont retrouvés samedi 9 avril 2011 à l'ESAT Jacques Chavent.

La thématique choisie cette année, « *Comment s'accueillir et s'enrichir mutuellement au sein de l'Association ?* », traduit là encore la forte volonté de notre Association de mettre en valeur une réciprocité dans les liens que tissent les familles entre Elles, et avec Nous.

Nous avons souhaité faire le lien entre cette Journée et les travaux en cours sur l'Action familiale qui visent à élaborer un plan d'actions à partir d'une définition d'objectifs, dont « *Quelles sont les attentes des parents de jeunes enfants ?* » et « *Comment donner envie à de nouveaux adhérents de venir nous rejoindre ?* ». C'est ainsi que les participants, accueillis par Bruno Dandoy, directeur de l'ESAT Jacques Chavent, et son équipe, se sont répartis en trois ateliers : « *Comment accueillir et accompagner les familles ?* », « *Se rencontrer et échanger* » et « *Construire un réseau* », puis tous se sont retrouvés pour partager le temps du repas à l'espace restauration « L'Instant ».

4. La collaboration avec les établissements

L'Action Associative est en lien étroit avec les établissements et services gérés par l'Association au travers de nombreux échanges et rencontres autour de préoccupations communes qui sont les manifestations de la volonté conjointe des familles et des professionnels d'agir ensemble pour le meilleur accompagnement et le meilleur accueil possible des personnes en situation de handicap.

La Commission Admission et réorientation

Lors de tout mouvement d'usager (entrée ou sortie) la *Commission d'Admission et réorientation* se réunit ; elle est composée des professionnels concernés de l'établissement (*directeur, cadres éducatif/médical, assistante sociale*) et des représentants de l'Association que sont la Conseillère technique et un parent administrateur Guy Morin, garants des valeurs associatives.

La Conseillère technique entretient avec le réseau des acteurs (*établissements, MDPH, établissement, associations du secteur et familles*), des relations de collaboration et d'échange d'informations lui permettant d'assurer pleinement sa mission d'accompagnement des résidents, particulièrement dans les situation d'urgence qui impliquent réactivité, bonne connaissance du terrain, et savoir-faire.

Les Conseils de la vie sociale (CVS)

Institués par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, les Conseils de la vie sociale (CVS) favorisent la participation des usagers et de leur famille au fonctionnement des établissements qui les accueillent.

Au sein des CVS, l'Association est représentée par un Représentant nommé par le Conseil d'Administration. Tous les Représentants sont animés par la *Commission Suivi des CVS* constituée d'une dizaine de bénévoles et de deux professionnelles qui assurent un travail d'accompagnement et d'échanges pour un fonctionnement dynamique de l'instance.

Tout au long de l'année 2011, un fil rouge, l'« accueil des familles », dans le *Lien CVS* a guidé nos Représentants ; en effet, l'une de leurs principales missions, complémentaire de l'accueil des professionnels, est de recevoir toute nouvelle famille arrivée dans l'établissement ; il s'agit pour eux d'être à son écoute, de la soutenir, de partager des ressentis communs qui favorisent la confiance, d'informer et permettre la prise de conscience que l'Adapei du Rhône est une Association de parents

et d'amis qui au travers de son projet associatif agit au quotidien avec les professionnels pour le mieux être des personnes en situation de handicap mental.

5. La recherche de financements et les aides apportées par l'Association

Le Fonds de solidarité

Particularité de notre Association, le *Fonds de solidarité* est une contribution financière volontaire sollicitée auprès de chaque famille ayant un enfant dans un établissement géré par l'Adapei du Rhône ; il a pour objectif de favoriser la création de nouveaux établissements et d'agrandir ou améliorer les établissements existants.

Depuis septembre 2011, Gisèle Salvaire a accepté la responsabilité de gérer ce fonds et d'animer les Trésoriers collecteurs qui, le plus souvent, sont un parent de l'établissement qui accepte cette mission bénévole ; à défaut c'est le Représentant de l'Association au CVS de l'établissement.

En 2011, 42 951 € ont été recueillis et, en fonction de ce que chaque établissement a collecté, 50% de la somme lui revient pour améliorer le « quotidien » des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et accord des membres du CVS.

Le Fonds d'innovation

Depuis 2003, le *Fonds d'innovation* permet la réalisation de projets innovants au profit des personnes handicapées mentales. Les promoteurs de ces actions, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, doivent déposer, entre mars et novembre, un dossier respectant le cahier des charges ; les projets sont ensuite examinés par les administrateurs et les professionnels, membres du Fonds d'innovation.

Tableau : Récapitulatif des aides attribuées en 2011 (fonds 2010)

	Intitulé	Porteurs du projet	Montants attribués
1	Activité danse et création d'une pièce chorégraphique (spectacle hip hop)	IME Le Bouquet, Chantal N'Guyen	5 800 €
2	Conception d'un support de sensibilisation au handicap mental en milieu scolaire	<i>Commission Sensibilisation et scolarisation</i> , Claudine Lustig et Nathalie Reynaud	750 €
3	Ateliers « Connaissance de son corps et estime de soi »	SAVS de Thizy Stéphanie Meneghin	4 020 €
Total Fonds d'innovation 2011			10 570 €

Les subventions municipales

Les demandes de subventions que nous adressons chaque année aux Communes ont permis de recueillir en 2011 la somme de 34 010 € (compte tenu des restrictions budgétaires, ce montant est en diminution de 15% par rapport à 2010). Ces sommes recueillies permettent de soutenir les activités de loisirs proposées par ALOVA et d'attribuer d'une aide au départ en vacances pour les personnes handicapées mentales des familles adhérentes qui en font la demande.

La Taxe d'apprentissage

Sous la responsabilité de Bruno Le Maire, la collecte de la taxe d'apprentissage auprès des entreprises permet aux IMPro de l'Adapei du Rhône de suivre l'évolution des secteurs professionnels et de maintenir un niveau d'équipements en phase avec la réalité économique : aménagement des locaux, renouvellement du matériel, achat d'outils pédagogiques performants...

En 2011, le montant de la collecte s'est élevé à 214 534€, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année 2010.

La Campagne de Noël

L'accueil de cette activité dans *l'Espace Rencontres* a rencontré plusieurs difficultés qui ont amené l'Association et Yvette Cœur avec son équipe à repenser complètement l'organisation de la campagne 2011. En effet, si Yvette Cœur en est restée la cheville ouvrière, il n'y a plus de stock disponible au Siège, et les commandes sont envoyées directement aux Editions Ivoire, notre prestataire, qui les traite. La campagne 2011 a rapporté 2 800 € qui financeront des jeux pour l'IME les Coquelicots. Pour la campagne de Noël 2012 il nous faut réfléchir à une communication plus adaptée sur les modalités de passation de commandes et à une diffusion élargie du catalogue.

6. Les liens avec le réseau partenarial

Les missions de représentation

Les missions de représentation constituent une activité dense et très diversifiée de notre Association ; elles sont assurées par des bénévoles engagés qui assurent ainsi un rôle essentiel dans le champ associatif et partenarial où nous nous devons d'être présent. Ce sont les « porte-paroles » de l'Association, et à travers elle, des personnes handicapées et leur famille.

Tout au long de l'année 2011, l'Adapei du Rhône est représentée au sein :

- ▶ de la MDPH par Hélène Tesse au niveau de la **CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)** – l'Association est également sollicitée pour participer aux travaux des équipes pluridisciplinaires, enfants et adultes, qui traitent les dossiers en amont de la CDAPH,

- ▶ des **Schémas régionaux et départementaux** en faveur des personnes handicapées par des parents-bénévoles de la *Commission Accessibilité*,
- ▶ du **Groupe départemental petite enfance et handicap**, qui réunit des professionnels du secteur médico-social et des représentants du secteur associatif, par Colette Isler,
- ▶ du **Collectif Handicap 69** par Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei du Rhône, et Prosper Teboul, Directeur général de l'Association,
- ▶ du **Collectif « Vivre Ensemble »** par Brigitte Confort, où l'Education nationale et les associations concernées par le handicap et la ville de Lyon sont partenaires pour organiser la sensibilisation au handicap des enfants et des adultes de l'école en associant des médecins et des infirmières scolaires,
- ▶ de la **Courte Echelle** pour la scolarisation des enfants handicapés par Colette Isler,
- ▶ des **Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)** : depuis 2009 une vingtaine de bénévoles siège au CCAS des communes qui ont accepté le représentant mandaté par notre Association.
- ▶ de la **Fédération des centres sociaux du Rhône** par Danièle le Maire,
- ▶ du **Réseau R4P**, réseau de professionnels de la santé pour la coordination des soins des enfants et adolescents porteurs de handicap,
- ▶ des **Conseils d'Administration des trois hôpitaux psychiatriques** : les Centres Hospitaliers Le Vinatier, de Saint-Jean de Dieu et de Saint-Cyr,
- ▶ du bureau de la **Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Lyon** et à ce titre, Bruno Le Maire a participé à la Journée-débat du 9 décembre 2011 organisée par la Direction de la Prospective du Grand Lyon pour partager la réflexion menée sur les questions du handicap,
- ▶ des instances représentatives du mouvement aux niveaux national (**Unapei**) et régional (**Urapei**).

HandiRhône Services

HandiRhône Services est une Association d'Associations fondatrices qui sont Alged, Association des Paralysés de France, ARIMC, GRIM et Adapei du Rhône, et qui ont été rejointes en 2011 par d'autres associations. En créant cette nouvelle organisation, ses fondateurs ont voulu que toute personne en situation de handicap, trouve grâce à des services à la personne de qualité, l'aide et l'accompagnement à domicile adaptés à ses besoins.

Les principaux objectifs HandiRhône Services sont :

- Donner de la lisibilité à l'offre de services.
- Faire connaître -et reconnaître- les attentes et besoins spécifiques des personnes handicapées.
- Garantir le professionnalisme des services.
- Sécuriser les interventions et adapter les services.

Pour mener à bien ses objectifs, HandiRhône Services a embauché sa 1^{ère} chargée de mission à mi-temps ; dans les locaux du SAVS de l'ARIMC, son travail a porté essentiellement sur la construction du

partenariat avec Handéo, la recherche de financements auprès des collectivités locales, d'Apicil et France Active, et sur la lisibilité de l'offre de services par la préparation d'un questionnaire visant à mieux connaître les besoins des services à la personne. Démissionnaire pour raisons personnelles en décembre 2011, une nouvelle chargée de mission, à plein temps, a été recrutée en avril 2012.

7. La communication et les événements

Tout au long de l'année, les bénévoles et les permanents du service de l'Action Associative participent à des événements locaux à l'initiative des pouvoirs publics ou de collectifs associatifs, et à l'organisation des manifestations qui ponctuent la vie de l'Association. Elle assure, en lien avec Marie-Pierre Chavanne, Chargée de communication, la diffusion d'un certain nombre d'informations à travers :

- ▶ Le *Bulletin* trimestriel
- ▶ Le site internet de l'ADAPEI du Rhône
- ▶ La lettre mensuelle interne *L'Essentiel*
- ▶ Le *Lien CVS* destiné aux Représentants de l'Association dans les CVS.

La participation à des événements locaux

Au travers de ses représentants locaux, notre Association est régulièrement présente en participant aux « Forums des Associations » organisés par les communes. En 2011, nous étions sur le terrain pour sensibiliser à la cause du handicap à Bron, Dardilly, Francheville, Tassin et dans les 6ème, 7ème et 8ème arrondissements de Lyon.

Les expositions

Nos résidents ont du talent et Claude Maucuit se propose de les faire découvrir au public au travers de manifestations telles l'exposition de peintures qui s'est déroulé au Théâtre de l'Atrium à Tassin du 8 au 14 octobre dernier, celle des créateurs Majolans à l'Espace Poperen à Meyzieu, ou encore au Siège où des œuvres singulières et très souvent remarquées animent régulièrement les murs de l'Accueil, de l'Espace Rencontres, et des bureaux.

Le Forum des associations de la Courte Echelle

Le 6 avril 2011, des bénévoles de l'Adapei du Rhône ont participé à l'organisation du 7ème Forum des associations membres de la Courte Echelle organisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Rhône et avec le soutien de la Ville de Lyon.

Cette journée est ouverte aux enseignants, AVS, EVS, ATSEM, professionnels du secteur médico-éducatif et parents et représentants d'associations. Elle propose également un Espace Ressources outils pédagogiques autour de la scolarisation de l'élève en situation de handicap. Le thème de la plénière cette année était « *De l'intégration à l'inclusion, quels changements pour l'élève ?* ».

La Journée du Handicap mental

A l'occasion de la 8ème édition de la *Journée du Handicap mental*, le grand public n'a pas manqué la rencontre annuelle avec notre Association et les 13 autres qui, inlassablement, sensibilisent et défendent la cause des personnes handicapées quelle que soit la cause de leur déficience intellectuelle : trisomie, autisme, troubles du comportement, polyhandicap, etc.

Information, découverte des métiers du médico-social, exposition temporaire sur le thème de l'accessibilité dans la cité, animations surprenantes, et grande fresque collective ont su créer du lien entre les bénévoles et le grand public, sans oublier le « temps politique » où les nombreux élus présents ont entendu les préoccupations communes des Associations exposées dans un Livre blanc qui leur a été remis. Soyez tous chaleureusement remerciés pour la réussite de cette journée et **rendez-vous au 29 septembre 2012**, Place de la république à Lyon.

8. Les perspectives

L'Action Associative -si elle veut rassembler largement- doit se mobiliser pour affirmer sa vocation d'écoute des besoins et des attentes des familles, et poursuivre son effort d'adaptation dans un environnement qui ne cesse d'évoluer et de se transformer.

Développer une communication attractive auprès des familles

L'Action Associative est une priorité de l'Adapei du Rhône inscrite dans ses statuts. Complémentaire des actions menées par les établissements et services gérés par l'Association, l'Action Associative est portée par des parents et amis bénévoles œuvrant pour la représentation et la défense des intérêts des personnes handicapées mentales. Cependant, force est de constater que notre action n'est pas toujours connue des familles des personnes handicapées accompagnées par l'Association. En 2012, la publication d'un « Guide de l'Action Associative » doit contribuer à faire connaître son action.

Il s'agit de lister l'ensemble des services et *Commissions* de l'Action Associative pour qu'ils soient mieux connus des familles qu'elles soient ou non adhérentes. Un premier jet sous forme d'un dossier est paru dans le *Bulletin* du 3^{ème} trimestre 2011, tandis qu'une impression a été lancée pour une diffusion prévue à l'occasion de l'inauguration de l'*Espace Rencontres* au Siècle le 2 février 2012.

Valoriser l'engagement et encourager l'implication de nouveaux bénévoles

Même si de nombreux bénévoles sont aujourd'hui investis et impliqués dans le Projet Associatif de l'Adapei du Rhône, l'Association doit faire face à des défis importants en matière de recrutement, de relève et de formation des bénévoles, et il est par conséquent indispensable de développer des actions pour encourager et valoriser ces initiatives. Il s'agit donc de promouvoir et encourager l'engagement bénévole comme une activité incontournable de l'Adapei du Rhône. Il s'agit également d'encourager de nouveaux bénévoles à s'impliquer (*jeunes parents, « nouveaux » retraités, etc.*).

Dans ce cadre, les préoccupations retenues pour servir de fil rouge aux échanges de la Journée de l'Action Associative en 2012 seront la valorisation de l'engagement et la mobilisation de nouveaux bénévoles. L'élection des nouveaux CVS fin 2012 doit également favoriser l'implication de nouveaux parents.

Renforcer l'action de proximité au plus près des familles et des acteurs locaux

Le bilan du partenariat de l'Adapei du Rhône avec les Associations affiliées, tissé au fil de leur histoire commune, a conduit les instances associatives à proposer en 2011 les évolutions jugées nécessaires, avec, entre autres, une différenciation entre les Associations affiliées et les Associations partenaires. Cette réflexion a été menée en lien avec l'Action Associative, puisque l'engagement commun auprès des familles des personnes handicapées mentales et les personnes handicapées mentales elles-mêmes exigent des uns et des autres de la coopération, du dialogue, et une articulation forte clairement définie.

Parallèlement, l'*Etude Action Familiale* lancée fin 2010 en lien avec le *Comité de l'Action Associative*, doit conduire l'Association à proposer une nouvelle organisation géographique cohérente avec l'organisation territoriale de ses établissements. Il s'agit désormais de proposer un plan d'actions répondant aux attentes des familles et des adhérents dans une dynamique renouvelée.

Conclusion

Pour l'Action Associative, 2011 aura plutôt été une année dans la continuité d'une gestion courante de ses activités du fait de l'intérim du Directeur de l'Action Associative, et nous formulons le vif espoir que **2012**, avec l'arrivée de Nicolas Bordet, nouveau Directeur de l'Action Associative, donnera une impulsion nouvelle aux réflexions et projets en cours, et plus **particulièrement à l'élaboration d'une politique sur « le bénévolat »**. En effet il est nécessaire, voire indispensable, que nous soyons encore plus nombreux à participer aux actions à mettre en œuvre pour répondre du mieux possible aux nombreux besoins et attentes des personnes handicapées mentales et leur famille.

Rester mobiliser, rester motiver, être toujours au top de sa mission est une exigence de l'engagement de chacun de vous, soyez en ici remercié.

RAPPORT ACTION GESTIONNAIRE 2011

Prosper TEBOUL, Directeur Général

Environnement : *Evolution du secteur médico-social*

1. Travaux de la CRSA (Conférence régionale de santé et de l'autonomie) Rhône Alpes : le PRS (Plan régional de Santé) et le SROSMS (Schéma régional d'organisation sociale et médico-sociale)

Pour rappel, la nouvelle loi HPST (Hôpital, patients, santé et territoires) consacre l'ARS (Agence régionale de santé) en tant que pilote unique de l'ensemble des politiques sanitaires, sociales et médico-sociales au niveau régional. L'ARS a été officiellement mise en place le 1er avril 2010 et s'est de facto substituée à toutes les instances existantes (DDASS, DRASS, ARH).

En Rhône Alpes cette instance est dirigée depuis fin 2011 par Monsieur Christophe JACQUINET (Directeur Général) et pour notre champ médico-social par son adjointe Madame Muriel LEJEUNE (Directrice handicap et grand âge).

Le PRS (plan régional de santé)

Le PRSS a été présenté en assemblée plénière de la CRSA (Conférence régionale de santé et d'autonomie) fin décembre 2011 et début janvier 2012.

Le PRS est composé de trois « briques » :

- ✓ le Plan stratégique régional de santé (PSRS)
- ✓ les trois schémas régionaux organisationnels
 - *Offre sanitaire (dont ambulatoire)*
 - *Offre médico-sociale (PA – PH)*
 - *Offre prévention*
- ✓ neuf programmes (4 régionaux et 5 territoriaux)
 - *Régionaux (Gestion du risque, Programme régional d'accès à la prévention et aux soins pour les populations démunies PRAPS, PRIAC, Télémédecine)*
 - *Territoriaux (Conférences de territoire sollicitées pour avis)*

Sept enjeux régionaux ont été identifiés :

- *Réduction des inégalités territoriales et socioéconomiques*
- *Réduction de la mortalité prématurée « évitable » en mettant l'accent sur les démarches préventives ciblées*
- *Amélioration du parcours de vie des patients et personnes ayant besoin d'un*

accompagnement médico-social ou social et de leurs aidants

- *Prise en compte des risques sanitaires propres à la région*
- *Optimisation de l'usage des systèmes d'information partagés*
- *Respect des droits des usagers*
- *Optimisation de l'utilisation des ressources humaines tenant compte de la démographie en professionnels de santé*

Le Schéma Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SROSMS)

Le SROSMS a été présenté en assemblée plénière de la CRSA début janvier 2012.

La démarche d'élaboration du SROSMS s'est déroulée en quatre étapes :

- *Etat des lieux de l'offre*
- *Définition des principes directeurs (en lien avec les schémas départementaux)*
- *Perspectives d'évolution par catégorie de population*
- *Echanges avec les 8 Conseils Généraux*

Il comporte deux volets : Personnes Agées et Personnes Handicapées

Le SROSMS Personnes Handicapées s'articule autour de trois points :

✓ **Données de contextes**

- *Indicateurs socio-économiques par territoire*
- *Perspectives d'évolution de la population par territoire*
- *Financement des ESMS en RA (ratio €/habitant)*
- *Situation de l'offre des ESMS / national*

✓ **Bilan par territoire de l'offre en ESMS**

- *Enfants et adultes par territoire*

✓ **Perspectives d'évolution de l'offre des ESMS**

- *Principes directeurs relatifs à l'accompagnement des personnes*
 - *Proposer une offre souple (garantir un accompagnement au plus proche du milieu ordinaire de vie) avec une limite liée à la spécificité de certaines déficiences...*
 - *Fluidifier les parcours de vie*
- *Cadre opérationnel de mise en œuvre des principes directeurs*
 - *Faire évoluer l'offre par territoire (réduction des écarts...)*
 - *Redéployer et diversifier l'offre*
 - *Définir les prestations attendues des ESMS et la qualité des accompagnements*
 - *Développer l'offre / prévention*
 - *Veiller à l'articulation avec les évolutions du secteur sanitaire*
- *Approche par territoire (rappel contexte général, objectif cible du schéma, déclinaison de l'objectif)*
- *Quantification et valorisation des créations de places « ex nihilo » par structure et par territoire*

2. Mise en place d'un logiciel de gestion des listes d'attente (IODAS) par le Conseil Général du Rhône en lien avec les associations (suite de la démarche)

Objectif de la démarche

Le Conseil Général du Rhône a développé et mis en place une application extranet destinée aux structures d'accueil pour personnes handicapées relevant de sa compétence (hébergement et centres d'accueil de jour pour adultes).

L'objectif était double :

- ✓ Faciliter la gestion des listes d'attentes par l'utilisation d'un outil commun entre les services du département, la MDPH et les établissements.
- ✓ Avoir une vision la plus exhaustive possible des besoins en termes de places sur le département.

Durant l'année 2010, tous les établissements du département ont été formés à l'utilisation de cette application via des sessions de formation dans les bureaux du Conseil Général.

Après six premiers mois de l'année 2011 où les établissements de l'Adapei du Rhône ont renseigné « progressivement » l'application « Iodas », dès juillet la quasi-totalité des structures sont à jour et renseignent régulièrement le logiciel, condition sine qua non d'efficacité de la démarche.

De plus une procédure interne a été rédigée en octobre par le service Action Associative afin de clarifier la démarche à suivre.

Actions à venir pour 2012

- ✓ Organisation par le Conseil Général du déploiement du logiciel en direction des SAVS (Services d'accompagnement à la vie sociale).

Concernant les autres types d'établissements, ne relevant pas du Conseil Général, une convention avec l'ARS est prévue afin de déployer aussi cette application auprès des MAS (Maisons d'accueil spécialisée), ESAT (Etablissements et services d'aide par le travail) et IME (Instituts médico-éducatifs).

ACTIONS ASSOCIATION GESTIONNAIRE

1. Mise en place de la Commission Médicale Associative (CMA) : premier bilan

Origine de la création de la CMA

Etant donné la problématique de soins tant somatique que psychique concernant un nombre de plus en plus important de personnes en situation de handicap accueillies dans nos établissements,

l'Association a souhaité mettre en place en septembre 2010 une *Commission Médicale Associative* (CMA), « instance stratégique » en capacité de l'accompagner dans ses choix et orientations en matière de politique de santé.

La CMA, animée par le Docteur Tarissan (salarié de l'Adapei et Chef de service à Saint Jean de Dieu) et par le Directeur Général, est composée de dix membres : un médecin généraliste, quatre psychiatres (représentant les différents types de prise en charge aux différents âges de la vie), un Administrateur, un Directeur de Territoire, un Directeur et un psychologue.

Missions

- ✓ Réflexion sur la politique globale de Santé mise en œuvre à l'Adapei du Rhône.
- ✓ Réflexion sur les articulations des actions éducatives et de soins dans un espace institutionnel.
- ✓ Proposition d'actions concrètes dans le champ de la Santé :
 - *Avis sur les projets de soins des établissements*
 - *Avis suite à la saisine d'un établissement sur une question précise*
 - *Validation et mise en œuvre des travaux conduits par le groupe de travail « articulation soins/accompagnement »*
 - *Initiation de groupes de travail autour de thèmes émergeant des différentes instances de l'Adapei du Rhône (groupes ouverts à l'ensemble des professionnels concernés)*

Parallèlement à la création de la CMA, un groupe de travail « articulation soins/accompagnement » a été mis en place, il est animé par Patrice Rongeat, Directeur de territoire.

Le rôle de ce groupe de travail, « plus technique » est de proposer à partir de problématiques concrètes rencontrées dans les établissements médicalisés de l'Adapei du Rhône, des procédures, protocoles, recommandations, en lien avec la CMA qui les valide in fine. Ce groupe est composé de : médecins (généraliste et psychiatre), directeur de territoire, directeurs d'établissements, cadre de santé, chef de service éducatif, psychologue.

Derniers travaux abordés ou validés par la CMA :

- *Fiche de poste des médecins psychiatre et généralistes (quelle articulation ?)*
- *Le circuit du médicament dans les établissements*
- *Les chambres d'apaisement*
- *La contention*
- *La place du projet de soin dans le projet d'établissement*

2. Finalisation des travaux du groupe de réflexion sur les personnes handicapées avancées en âge

Pour rappel le groupe de travail a repris en février 2011 ses réunions avec pour objectifs :

- Examiner tous les projets de l'Association (en cours et à venir)
- Les confronter aux besoins liés à l'avancée en âge

- Proposer d'éventuelles évolutions... requalifications...
- Poursuivre la réflexion sur les partenariats à engager avec les secteurs sanitaire et les personnes âgées
- Mettre en place une "veille associative" sur le sujet.

Aujourd'hui plusieurs pistes se dégagent en matière de réponses possibles au vieillissement des personnes handicapées accueillies au sein de notre association (bien évidemment sous réserve d'un accord préalable avec nos autorités de tarification) :

- Requalification de places :
 - 27 places de Foyer d'hébergement en places de Foyer de Vie
 - 6 places de Foyer de vie en places de FAM
- Création de places :
 - 24 places de FAM
 - 24 places de Foyer de vie
 - 5 places accueil de jour
- Transformation de places existantes (places dédiées à des personnes handicapées vieillissantes) :
 - 12 places d'accueil de Jour
 - 24 places de Foyer de vie

Préconisations

- Créer un pôle de ressources centralisé au siège qui soit en capacité de conseiller, d'orienter et rechercher les structures adaptées. Il serait référent de l'épidémiologie de l'avancée en âge au sein de l'Adapei du Rhône.
- Mettre en place un logiciel de recensement et de gestion centralisée au siège permettant de tenir à jour une banque de données (recensement des informations quantitatives et qualitatives relatives aux personnes accueillies dans tous les établissements de l'Adapei du Rhône : pyramide des âges, moyenne d'âge, etc.).
- Développer l'évaluation de l'autonomie avec des outils communs de type MAP-GIR et mise en place de référents permanents internes aux établissements (cf. formation de référent gériatrique).
- Créer une équipe ressource médico-psychologique et éducative.
- Proposer un forfait d'accompagnement spécifique en foyer de vie pour permettre le maintien des personnes handicapées dans leur foyer ou le suivi en EHPAD.
- Etablir des conventions avec des EHPAD.
- Travailler la question de l'aménagement de structures pour les personnes âgées de plus de 45 ans et notamment dans les ESAT, et engager une réflexion avec les professionnels des structures adultes concernées (FH-FV-CAJ-ESAT-SAVS)
- Développer la formation des équipes éducatives : référent gériatrique, accompagnement de fin de vie, polypathologies.

3. Point sur la démarche d'évaluation interne

Le Comité de pilotage (Copil) associatif a poursuivi ses réunions depuis début 2011 tous les deux mois et tous les mois depuis juillet. En avril il a été décidé de lancer une enquête auprès de tous les établissements afin d'établir un état des lieux de l'avancement de chacun dans la démarche d'évaluation. Aujourd'hui le Copil a une « photographie » précise de l'avancement de la démarche de tous les établissements.

Nouveau référentiel

Le référentiel « Qualiprogress » utilisé dès 2007 par l'ensemble des établissements de l'Adapei du Rhône a largement été remanié par la FEGAPEI, en juillet 2011 avec l'édition d'une nouvelle application : « Quali-Eval »

- ✓ l'interface n'est plus sur CD mais sur internet
- ✓ 190 questions au lieu de 526
- ✓ Inclusion des recommandations de l'ANESM (Agence nationale d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux)
- ✓ 6 domaines sont développés :
 - *Le projet d'établissement et ses modalités de mise en œuvre*
 - *Personnalisation de l'accompagnement*
 - *Garantir le droit des usagers et leur participation*
 - *Promouvoir l'autonomie, la qualité de vie, la santé et la participation sociale*
 - *Protéger et prévenir les risques*
 - *L'établissement dans son environnement*

Ainsi sont intégrées au référentiel les recommandations de l'ANESM suivantes :

- ✓ La bientraitance : définition, repères pour la mise en œuvre
- ✓ Les conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses
- ✓ Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnes au regard des populations accueillies
- ✓ Ouverture de l'établissement sur son environnement
- ✓ Les attentes de la personne et le projet personnalisé
- ✓ Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance
- ✓ La conduite de l'évaluation interne
- ✓ L'accompagnement de qualité des personnes avec autisme et autres TED
- ✓ Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement
- ✓ Le questionnement éthique
- ✓ L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les SESSAD

Dès octobre 2011, tous les établissements de l'Adapei du Rhône se sont équipés du référentiel « Quali-Eval ». Depuis juillet 2011, Renée Mériaux, Vice Présidente de l'Association, a remplacé Jean Guitton au sein du Copil Associatif.

Prochaines échéances

- Evaluation Externe : échéance au plus tard le 31 décembre 2014.
- Evaluation Interne : échéance mi 2013.

Afin que l'ensemble des établissements de l'Adapei du Rhône se prépare le mieux possible à ces échéances, il a été décidé de renforcer le dispositif existant :

- ✓ Renforcement du Comité de Pilotage Associatif
 - *Soutien méthodologique de l'IFROSS (Eric Garcia)*
 - *Nomination d'un référent Evaluation Associatif (Myriam Bronner), avec pour missions d'assurer une veille législative et un soutien méthodologique*
 - *Augmentation des fréquences de réunions*
 - *Mise en place d'un soutien et d'un suivi des démarches engagées par les établissements*
 - *Création d'un « sous groupe » chargé de l'élaboration d'un cahier des charges pour l'évaluation externe et le choix de l'organisme retenu pour cette évaluation.*
- ✓ Mise en place dans tous les établissements du nouveau référentiel « Quali-Eval » prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.
- ✓ Elaboration d'un calendrier évaluation interne/évaluation externe pour tous les établissements de l'Association.
- ✓ Mise en œuvre d'une évaluation croisée en partenariat avec une autre association : l'Adapei de la Drôme.

4. Diagnostic des Systèmes d'Information et mise en œuvre d'une nouvelle organisation

Pour rappel, un diagnostic de l'ensemble des systèmes d'information a été conduit en 2009/2010. Ainsi un état des lieux très précis a été réalisé au sein de l'association et a donné lieu à des préconisations. Une étude conduite par un consultant externe est venue compléter cet audit et nous a permis de proposer un plan d'actions à court, moyen et long terme.

Plusieurs problèmes ont été identifiés.

A titre d'exemples :

- Temps de traitement très importants sur l'application de paie (Alfa)
- Lenteurs sur l'accès à Internet
- Architecture globale à harmoniser
- Définition du poste de travail « standard »
- Refonte du réseau inter-sites / téléphonie
- Charte informatique à mettre en œuvre
- .../...

Une nouvelle organisation des Systèmes d'Information

Le choix organisationnel s'est porté sur le renforcement de compétences internalisées pour différentes raisons :

- Excellente connaissance de l'Association
- Culture de l'entreprise
- Relations privilégiées avec les utilisateurs
- Partage de la « vie de l'Association »
- Connaissance des applicatifs
- Réactivité

L'équipe nouvellement constituée au 1^{er} septembre 2011 se compose comme suit :

- o Directeur des Systèmes d'Information (Nicolas BARBIER, 0,5 ETP)
- o Responsable Communication et Téléphonie (Patrick LALLEMENT, 1 ETP)
- o Technicien support (Yannick TOILLION, 1 ETP)
- o Administrateur des systèmes et des réseaux (David GOUTTEBARON, 1 ETP)

Une orientation « service » de l'informatique :

- Révision des contrats avec les fournisseurs
- Indicateurs sur le niveau de qualité de leurs prestations
- Définition d'un « contrat de service » entre le service informatique et les utilisateurs, avec des engagements chiffrés et mesurés
- Décharger les utilisateurs des tâches techniques (sauvegardes notamment)
- Préparer le Système d'Information à son accroissement futur
- Mise en place d'une politique d'achat (homogénéisation du parc, contractualisation avec un opérateur unique en téléphonie, appel d'offre / photocopieurs
- Création d'un intranet au sein de l'Association.

La volonté affichée est de faire évoluer l'équipe informatique comme « service support » :

- A l'écoute et au service des établissements
- Avec une mise à disposition de compétences qui aident au quotidien
- Et une proposition d'outils adaptés aux besoins
- En faisant profiter l'ensemble des structures de la dimension de l'Adapei du Rhône tout en respectant les différences de chacun.

5. Axes de travail Gestion administrative et financière et Ressources humaines

Plusieurs dossiers ont été mis en chantier en 2010/2011, ils se poursuivent en 2012 sur plusieurs axes :

Gestion administrative et financière

- ✓ Harmonisation des procédures budgétaires (budgets prévisionnels et comptes administratifs...)

- ✓ Refonte du suivi des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI)
- ✓ Mise en place d'un nouveau système de facturation : audit, plan d'action, procédure, changement de logiciel.

Ressources humaines

- ✓ Accords Pénibilité, Egalité Hommes/Femmes
- ✓ Comité de pilotage paritaire sur le stress
- ✓ Gestion Centralisée de la formation
Avec notamment pour objectifs de favoriser la formation inter-sites et la synergie entre établissements, construire des actions de formation adaptées à nos propres besoins, évaluer les actions de formation et les organismes...
L'OPCA UNIFAF dans ce cadre n'aura qu'une référence Associative et ne gèrera qu'un budget global ce qui doit permettre à terme une meilleure mutualisation des fonds.
Après une année de fonctionnement, le bilan est très positif avec un quasi doublement du nombre d'heures de formation (48 345 h contre 25 887 h en 2010) pour le même budget.
- ✓ Cartographie des métiers et fiches de postes
Un groupe de travail a construit une trame de fiche de poste commune à tous les établissements. Des entretiens de terrain ont été conduits par le service RH dans l'ensemble des établissements. Les postes ont été listés pour chaque établissement permettant ainsi de définir une cartographie des métiers.
La démarche visée est d'entrer progressivement dans une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
- ✓ Refonte des plannings

6. Organisation d'un Séminaire « prospective » regroupant les directeurs de l'Adapei du Rhône

Le séminaire de prospective de l'Adapei du Rhône avait pour but d'apporter aux cadres de direction (Directeurs d'établissements, Directeurs de Territoire et Directeurs fonctionnels du siège) une réponse au fort besoin d'approche prospective qui se fait jour face aux mutations qui les impactent.

C'est pour répondre à ce besoin que le séminaire de prospective de l'Adapei du Rhône s'est réuni en avril 2011. Pour faciliter ces échanges nous avons sollicité la présence de Philippe Velut (Consultant « cabinet des Idées et des hommes ») animateur de cette journée.

Deux thématiques travaillées en 4 sous groupe ont été restituées en séance plénière :

- Les conditions économiques et leur impact sur l'Adapei du Rhône (association, territoires, établissements, services)
- Quel développement, quelle stratégie de réponses aux besoins pour les années à venir ?

L'ensemble des interventions et échanges a donné lieu à une synthèse écrite communiquée à tous les participants.

La thématique de la prospective abordée lors de ce séminaire a été reprise lors d'une réunion de travail avec les administrateurs. Ces travaux seront poursuivis dans le cadre d'un groupe de travail mixte composé d'administrateurs et de professionnels.

7. Journée des cadres de l'Association

Chaque année une journée de réflexion autour d'une thématique associative transversale est organisée à l'attention de tous les cadres de l'Adapei du Rhône.

Cette journée des cadres s'est déroulée en janvier 2012 sur le thème :

« La communication interne à l'Adapei du Rhône, état des lieux et perspectives »

Elle a regroupé plus d'une centaine de cadres de l'ADAPEI : directeurs de territoire, cadres du siège, directeurs, médecins, psychologues, chefs de service...

A l'heure des profondes mutations environnementales de notre secteur médico-social, l'Adapei du Rhône a la volonté de développer et d'améliorer sa communication globale et en particulier celle en direction de l'ensemble des professionnels de l'association.

Pour nous aider à conduire cette réflexion nous avons fait appel à François Mayaux, Directeur de la société de conseil Alteriade, Professeur à l'Ecole de Management de Lyon (EM LYON).

Afin d'enrichir les échanges et nous permettre de mieux cibler nos besoins, un questionnaire a été envoyé à tous les cadres de l'Association et a fait l'objet d'une synthèse présentée et commentée lors de cette rencontre. La participation importante à cette enquête (60 %) a contribué à l'élaboration du futur plan de communication interne de l'Association.

Cette journée a également permis de mettre en évidence :

- Une attitude positive et constructive des acteurs
- Une certaine autosatisfaction mais une volonté de progrès
- Une attente d'outils concrets mais aussi d'une politique
- Des supports de communication, mais aussi des rencontres (au niveau global de l'Adapei, par métier, par territoire, entre collègues...) et du lien
- La nécessité de progresser au niveau de la communication envers l'ensemble des salariés
- Des différences notables selon les catégories de répondants

8. Lancement d'une étude sur la centralisation de la paye et de la comptabilité

Contexte du lancement de ce projet

Une vision plus « Associative » des autorités de tarification sur la base de l'agrément du siège, renforcée par le CPOM avec l'ARS et les accords partenariaux avec le Conseil Général.

Cette démarche nécessite une rationalisation et une harmonisation des fonctionnements des établissements nécessitant de s'interroger sur les bonnes pratiques et impliquant la mise en place de procédures, méthodes et outils communs à l'ensemble des établissements de l'Adapei du Rhône.

Une préconisation « partagée » Commissaire aux comptes/Direction Générale suite aux audits conduits en 2011 laissant apparaître des dysfonctionnements au niveau de la paye et de la comptabilité. Ces dysfonctionnements sont de nature à générer des risques Contentieux. De plus, en matière comptable, le manque d'homogénéisation des pratiques rend difficile la mise en place d'un contrôle de gestion de plus en plus nécessaire et demandé par les tutelles.

Objectifs de la démarche : harmoniser et sécuriser l'ensemble des processus Ressources humaines et finances

Pour mener ce dossier à bien, l'Association a souhaité un accompagnement extérieur du cabinet KPMG dans une démarche globale.

Pour piloter la démarche, un groupe de travail a été constitué, composition : Un membre du bureau, Directeur Général, DRH, DAF et les trois Directeurs de territoire.

Méthodologie proposée :

- ✓ Analyse de l'organisation actuelle
- ✓ Analyse des moyens actuels
- ✓ Diagnostic de l'organisation Finances / Ressources humaines
- ✓ Proposition d'un modèle cible d'organisation
- ✓ Aide à la mise en place du modèle cible à échéance 2013.

Un projet mené dans la cadre d'une démarche participative :

- ⇒ Des groupes de travail pour chaque fonction composés de Directeurs et Chefs de Service.
- ⇒ Des groupes de travail techniques avec le Personnel Paye et Comptabilité pour décrire les processus et identifier les pratiques des établissements.

Un projet d'organisation sans conséquences sociales :

- ⇒ Recueil à terme par des entretiens individuels des souhaits de chaque salarié dont le poste est concerné
- ⇒ Mise en place d'un plan de formation adapté aux besoins de chacun et à l'organisation future.

LES PROJETS

1. Projets en cours

Foyer « La Gaïeté » (Amplepuis)

Création de 24 places de FAM :

- 12 places pour personnes handicapées vieillissantes (places créées par anticipation en 2009)

- 6 places pour IMC
- 6 places pour jeunes sortant d'IME

Echéances : début des travaux juillet 2010

Ouverture de l'établissement : janvier 2012

Foyer « L'Orée des Balmes » (Sainte Foy Lès Lyon)

Création de 36 places : compte tenu des besoins recensés et du vieillissement des personnes, demande de modification de l'agrément pour :

- 24 places pour accueil de personnes handicapées vieillissantes
- 12 places pour personnes ayant des troubles du comportement

L'Adapei du Rhône propose de transformer les 12 places complémentaires du foyer de vie en FAM dès la rentrée de septembre 2011.

Démarrage des travaux : novembre 2011

Ouverture prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2013

Création d'un Foyer/résidence à Tassin en partenariat avec l'UNAFAM

Création d'un foyer résidence, de type domicile collectif, incluant un espace pluriel.

Création de 52 places (26 personnes handicapées mentales et 26 personnes handicapées psychiques), 49 studios et 3 T2

Démarrage des travaux : décembre 2011

Livraison du bâtiment : 2^{ème} trimestre 2013

Pôle hébergement « Santy » (Lyon 8ième)

Création d'une unité de 17 places « Foyer d'Hébergement »

Création d'une unité de 14 places « Résidence Appartement »

Reconstruction du Foyer d'Hébergement du Bois Galant

Réinstallation d'une partie des places du SAVS Saint Nestor

Démarrage des travaux : février 2012

Ouverture prévisionnelle : juin 2013

IME de transition « Pierre de Lune »

Installation provisoire sur Saint Cyr au Mont d'Or pour une capacité de 18 places et 5 supplémentaires en 2010.

Achat d'un terrain de 11 000 m2 sur la commune de Saint-Priest avec le soutien de la Municipalité.

Cahier des charges du projet en cours de finalisation.

Lancement d'une mission programmatrice : fin 2011

Capacité d'accueil du projet définitif :

- 36 places (internat, séquentiel, accueil temporaire, accueil de jour).

Démarrage travaux de construction : juin 2013

Ouverture prévisionnelle de l'IME : 1^{er} trimestre 2015

Ouverture anticipée d'un Accueil de jour de 15 places « provisoire » sur Toussieu (avril 2012)

Construction d'un bâtiment sur un terrain jouxtant le FAM « Les tournesols ».

Une fois libérés en 2015 à l'ouverture du site de Pierre de Lune sur Saint-Priest, ces nouveaux locaux seront utilisés par le FAM Les Tournesols.

FAM « La Rose des Sables » pour adultes autistes (Bois d'Oingt)

Pour rappel l'établissement a bénéficié d'une ouverture anticipée pour l'accueil de 40 personnes handicapées (30 places d'hébergement, 2 places séquentielles et 8 places d'accueil de jour).

Signature d'un acte de vente entre l'Adapei du Rhône et l'UGECAM pour l'achat du terrain comprenant le tènement utilisé aujourd'hui par l'établissement et celui jouxtant l'établissement, soit au total 16 300 m².

Projet définitif :

- 48 places + 2 places en hébergement temporaire en partenariat avec les services des champs sanitaire et médico-sociaux (exemple : IME, SESSAD, etc.)
- 4 places d'accueil de jour médicalisé.

Le cahier des charges relatif au nouveau projet a été élaboré et un programmeur a été missionné en octobre 2011.

Échéance de réalisation du projet : début 2015

Foyer d'Hébergement Jodard (Thizy)

Projet de reconstruction globale de l'établissement compte tenu des coûts et des conséquences sur les locaux actuels (nécessité de remise aux normes de sécurité type J - alarme / détection incendie).

Etude de faisabilité menée en lien avec une réflexion sur le projet d'établissement.

Programme validé auprès de l'OPAC en juin 2011.

Architecte sélectionné en octobre 2011

Ouverture prévisionnelle : début 2015

Complexe de la Goutte d'Or (Aveize)

Création de 36 places d'Hébergement : 24 places de Foyer de Vie pour personnes handicapées vieillissantes et 12 places d'hébergement pour adultes autistes travailleurs (avis favorable du CROSM du 15 mai 2009).

Ce projet tel que défini ci-dessus n'est plus d'actualité pour des raisons de limite budgétaire invoquées par le Conseil Général.

Cependant étant donné le besoin de plus en plus fort d'accueil de personnes handicapées vieillissantes dans les monts du lyonnais, l'Association étudie en lien avec les services du Conseil Général d'autres alternatives dans ce secteur à ce projet initial (réduction du périmètre, localisation, mutualisation...).

2. Travaux en cours

ESAT « La Goutte d'or » (Meys)

Extension de l'ESAT (2000 m²) : ateliers de production, restauration de l'ensemble du site.

Démarrage des travaux : 1er trimestre 2013

Mas JOLANE (Meyzieu)

Aménagement de la cuisine et travaux de réfection

Livraison cuisine : fin janvier 2012

Réhabilitation Foyer du Verger (Caluire)

Réhabilitation de la cuisine centrale

Réalisation des voieries

Accessibilité parking

Aménagement des espaces verts (Verger + Espérance)

Fin des travaux : mai 2012

IME Les Coquelicots (Meyzieu)

Travaux d'aménagement et d'agrandissement :

- Création de 2 salles d'activités
- Reconfiguration des espaces « unités de vie »
- Création d'une salle de restauration

Tavaux « Type J »

Foyer La Platière (Thizy)

Foyer Henri Thomas (Bron)

Foyer La Goutte d'Or (Meys)

POUR CONCLURE...

Cela devient un véritable « leit motiv » au fil des exercices 2008 - 2009 - 2010 - 2011 que d'associer notre secteur médico-social aux multiples changements qui le traversent.

L'Adapei du Rhône sort d'une période qui a vu simultanément la mise en œuvre de son organisation par territoires, la création de nouvelles règles du jeu administratives et financières, en particulier la contractualisation des objectifs financiers fixés par l'Etat et les collectivités et la création d'un dispositif régional d'état, les ARS, renouvelant complètement les modalités de définition de l'offre de soins et de l'offre médico-sociale.

Ces bouleversements impliquent des changements ou au contraire le maintien de choix stratégiques dans de nombreux domaines. Or ces choix dépendent en large partie de l'analyse prospective que nous sommes en mesure de conduire tant vis-à-vis des tendances lourdes que l'environnement fait peser sur le secteur, que des forces et faiblesses internes que nous pouvons évaluer à partir de notre propre pratique et bien sûr des valeurs et objectifs associatifs que nous entendons défendre.

Mon rapport d'activité 2011, à travers tous les dossiers traités ou engagés, illustre assez précisément la multiplicité des chantiers ouverts mais aussi les différents champs traités. Prospective, stratégie, accompagnement éducatif et médical, Gestion financière, Ressources humaines, organisation, qualité, sont autant de thèmes complémentaires qui jalonnent l'action gestionnaire et associative du siège.

Ainsi les principaux sujets traités en 2011 ont été :

« Du côté de l'accompagnement »

- ✓ La poursuite de notre engagement fort dans la démarche d'évaluation interne et la préparation à l'évaluation externe. Avec sur ce dernier point la mise en œuvre d'évaluations croisées en partenariat avec l'Adapei de la Drôme.
- ✓ La finalisation des travaux du groupe de réflexion sur les personnes handicapées avancées en âge et la production d'un certain nombre de préconisations.
- ✓ Le fonctionnement en année pleine de la Commission Médicale Associative et du groupe Soins/accompagnement avec la réalisation d'un premier bilan de fonctionnement.
- ✓ L'organisation d'un Séminaire « prospective » regroupant tous les directeurs de l'Association.

« Du côté de la gestion »

- ✓ La mise en place d'une nouvelle Organisation des Systèmes d'Information et la création d'une équipe avec une orientation « service » clairement affichée.
- ✓ La poursuite de l'harmonisation des procédures budgétaires, la refonte du suivi des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI), la mise en place d'un nouveau système de facturation.
- ✓ En matière RH, La gestion centralisée de la formation avec un premier bilan très positif en matière de volume de formation dispensée.
- ✓ Et la réalisation d'une cartographie des métiers et fiches de postes.
- ✓ Le lancement d'une étude sur la centralisation de la paye et de la comptabilité avec pour objectifs d'harmoniser et de sécuriser l'ensemble des processus Ressources humaines et Finances.

« Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées » est l'un des axes forts du rapport d'orientation de la Présidente Marie-Laurence Madignier. Tous les thèmes abordés ci-dessus vont dans ce sens et contribuent à cet objectif primordial de nature à rassembler parents et professionnels.

RAPPORT DE GESTION 2011

Emmanuel GOUTAGNY, Trésorier

Les comptes 2011 de l'Adapei du Rhône ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2010.

Le résultat de l'exercice 2011 est un excédent de 3.305.910 Euros et comprend d'une part le résultat de l'activité 2011 soit un excédent de 2.895.669 Euros, et d'autre part, la reprise du résultat 2009 soit un excédent de 410 241 Euros.

Activité de l'Association

Le nombre de places occupées au 31/12/2011 est de 2 642.

Le nombre de journées réalisées en 2011 est supérieur à 2010, soit 606.286 journées (43 318 journées de plus).

Cette année a été marquée par les extensions de places suivantes : 5 places à l'IME Pierre de Lune, 8 places au FAM de Monsols et 12 requalifications de places au FAM Orée des Balmes.

Le coût à la place moyen par journée, en augmentation constante depuis plusieurs années, redescend à 174 € sur 2011, de par l'augmentation du nombre de journées réalisées.

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour 2011 est de 108.5 M€, alors qu'il était de 106.4 M€ pour l'année 2010 soit une croissance de 2%.

L'aide aux postes est de 9.1 M €.

Les prix de journées et dotations globales (Assurance maladie, Etat et Conseil Général) représentent 75,9 % des ressources. Ce pourcentage est en augmentation de 1,9 % par rapport à 2010.

Le chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées est en hausse de 10% et s'élève à 9.2 M€.

Entre 2008 et 2011, les ressources financeurs augmentent de 17 %. On note également une forte progression de l'activité commerciale sur la même période, de 36,7 %.

Dépenses de l'Association

Le total des dépenses pour 2011 est de 105.6 M€ et reste au même niveau que 2010.

La masse salariale, qui constitue le poste principal des dépenses, est arrêtée à hauteur de 72,2 M € soit une augmentation de 2,8 %. Cette hausse de 2 M€ est compensée entre autres par des remboursements de salaires et charges de 1.7 M €. La valeur du point est identique à l'année 2010.

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 5.7 M€ en augmentation de 0.5 M€.

L'effectif moyen mensuel est de 1 918 personnes payées, en progression de 68 personnes (1 850 en 2010).

Bilan Actif

Les acquisitions d'immobilisations en 2011 représentent 2 M€ dont 1 M€ de matériel, 0.5 M€ de matériel de transport, 0.2 M€ d'agencements, et 0.1 M€ de matériel informatique.

Les immobilisations en cours au 31/12/2011 représentent 5.9 M€ ; résultant principalement de la construction de bâtiments pour Caluire (dont la cuisine).

Les créances résultant de la facturation clients, soit 4.5 M€ sont en diminution de 400 K€ par rapport à 2010.

Les autres créances sur les organismes sociaux et l'Etat passent de 3.3 M€ à 3.5 M€, ce solde concerne notamment les aides aux postes des ouvriers d'ESAT non versées sur 2011 pour 1.8 M€.

Les valeurs mobilières sont à 20.1 M€, en augmentation de 9.4 M€. Cette augmentation est notamment due à l'injection de liquidités issues des nouveaux emprunts pour 5.7 M€ sur 2011, qui ont permis d'augmenter le montant des placements

Bilan Passif

Les fonds propres passent de 45,5 M€ à 49.3 M€ principalement dû à l'augmentation du résultat de l'exercice (2.9 M€ au lieu de 0.7 M€).

Les dettes à court terme augmentent de 442 K€ pour atteindre 16.3 M€. (les fournisseurs d'immobilisations ont augmenté de 214 K€ sur les chantiers en cours).

Le ratio d'endettement (Emprunts / Fonds propres) passe de 26 % en 2010 à 33 % en 2011, compte tenu de la souscription de nouveaux emprunts sur l'exercice.

Votre Conseil d'Administration, propose pour les résultats 2011, propres à l'Association, les affectations suivantes :

◇ **Quant au résultat associatif**, déficitaire de 95 462 Euros le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant au résultat du *Bulletin***, déficitaire de 13 357 Euros, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats de la *Passerelle du Sourire***, déficitaire de 4 992 Euros le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des ESAT Gestion commerciale**, soit 908 935 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.

◇ **Quant aux résultats déficitaires des ESAT Gestion commerciale**, soit 121 441 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter en report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Entreprises Adaptées**, soit 64 490 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM (IME-MAS-FAM-SIEGE)**, soit 2 248 727 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM ESAT**, soit 104 150 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous accord partenarial avec le Conseil Général**, soit 692 267 Euros (2% du budget 2011), le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux, en mesures d'exploitation et en report à nouveau, dans l'attente de la validation par le Conseil Général.

◇ **Les dons en attente d'affectation pour l'année 2011** s'élèvent à 15 358 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter au Fonds dédié Legs et Donations.

COMPTES ANNUELS 2011

Compte de résultat – Charges

CHARGES	2011	2010
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises	1 216	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 619 537	1 159 995
Variation de stock	-19 844	-2 565
Autres achats et charges externes (*)	25 009 985	24 079 688
Impôts, taxes et versements assimilés	4 824 795	4 719 239
Salaires et traitements	46 993 790	45 631 554
Charges sociales	20 406 704	19 862 586
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 678 593	3 582 799
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	202 615	491 112
Dotations aux provisions	738 596	968 958
Autres Charges	156 995	174 362
TOTAL I	103 612 982	100 667 728
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	18 406	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	506 426	399 625
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		42 889
TOTAL III	506 426	442 514
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	411 863	132 654
Sur opérations en capital	221 126	820 331
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	330 150	3 422 414
TOTAL IV	963 138	4 375 398
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	538 783	202 845
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	105 639 735	105 688 485
Solde créditeur = excédent	2 895 669	721 752
TOTAL GENERAL	108 535 404	106 410 237

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	33 149	62 152
- redevances de crédit-bail immobilier		

Comptes de résultat – Produits

PRODUITS	2011	2010
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	2 260 174	2 349 995
Production vendue (biens et services) (a)	9 168 234	8 337 757
SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES <i>Dont à l'exportation</i>	11 428 407	10 687 752
Production stockée (b)	-2 023	2 769
Production immobilisée		
Dotations et Produits de Tarification	82 364 612	78 700 424
Subvention d'exploitation	558 492	83 200
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	602 754	768 617
Cotisations	93 646	114 578
Autres produits (hors cotisations)	11 230 964	11 019 854
SOUS-TOTAL B	94 848 445	90 689 443
TOTAL I (A + B)	106 276 853	101 377 196
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	245 120	
Produits financiers		
De participation	54 362	118 523
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	222 110	18
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	276 472	118 540
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	170 436	153 863
Sur opérations en capital	780 206	3 795 387
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	544 073	410 002
TOTAL IV	1 494 716	4 359 252
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	242 244	555 249
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	108 535 404	106 410 237
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	108 535 404	106 410 237

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0

Bilan Passif

ACTIF	Brut 2011	Amortissement	Net 2011	Net 2010
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de recherches et de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Fonds commercial Autres Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	698 657	351 513	347 144	514 330
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations tech., matériel et outillage industriel Autres Immobilisations grevées de droit Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	5 672 757 55 787 712 17 362 438 6 672 815 5 862 874	16 149 665 12 926 926 4 877 858	5 672 757 39 638 047 4 435 512 1 794 957 5 862 874	5 672 757 41 497 141 4 368 749 1 633 748 4 662 621
Immobilisations financières				
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres	53 216 82 432 2 595 44 374		53 216 82 432 2 595 44 374	53 216 82 432 2 595 38 719
TOTAL I	92 239 869	34 305 961	57 933 908	58 526 306
Actif circulant				
Stocks et en cours Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes sur commandes Créances Usagers et comptes rattachés Autres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance	54 765 1 792 6 428 53 062 4 874 392 3 509 695 20 094 401 30 231 996 131 436	512 761 80	54 765 1 792 6 428 53 062 4 361 632 3 509 615 20 094 401 30 231 996 131 436	34 976 1 766 8 477 6 007 5 114 349 3 367 047 10 688 446 27 666 727 714 436
TOTAL II	58 957 968	512 841	58 445 128	47 602 231
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	151 197 838	34 818 802	116 379 036	106 128 538

Bilan Actif

PASSIF	2011	2010
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 914 561	5 319 067
Ecart de réévaluation		
Réserves	22 725 024	21 559 632
Report à nouveau	-2 099 673	-1 694 144
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 895 669	721 752
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 391 619	2 391 619
Apports	2 376 511	2 376 511
Legs et donations	15 108	15 108
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 254 147	1 802 332
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	996 607	897 089
Provisions réglementées	15 190 968	14 454 603
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	49 268 922	45 451 949
Provisions		
Provisions pour risques	2 429 870	2 752 919
Provisions pour charges	333 751	
TOTAL II	2 763 622	2 752 919
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	3 810 477	3 965 447
Sur autres ressources	1 429 217	1 073 203
TOTAL III	5 239 694	5 038 650
Dettes		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	42 835 560	36 808 726
Emprunts et dettes financières divers	15 359	15 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 139	11 649
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 250 498	3 192 924
Dettes fiscales et sociales	10 384 937	10 093 509
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	900 311	754 471
Autres dettes	1 702 184	1 977 352
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 810	31 029
TOTAL IV	59 106 797	52 885 020
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	116 379 036	106 128 538
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

Règles sur les principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2011 ont été établis et présentés conformément à l'instruction 00-061 du 10/07/00 (dite M22 Privé) en remplacement de la M21bis abrogée le 17/08/07 et au règlement CRC 99-01.

Le plan comptable utilisé est celui du Secteur Sanitaire et Social.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation.
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- ✓ Indépendance des exercices.

Les principales méthodes sont les suivantes :

1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement pratiqué est de 5 ans.

A la demande des organismes financeurs les immobilisations incorporelles représentant des frais de premier établissement du FAM Rose des Sables (698.657 euros) ont été amorties sur 5 ans.

2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les taux d'amortissements pratiqués sont ceux acceptés par la Tutelle et varient ainsi :

- | | | |
|----------------------------|---|--------------------------|
| - Construction | : | linéaire 30 - 50 ans |
| - Agencement - Aménagement | : | linéaire 20 ans |
| - Matériel | : | linéaire 10 ans et 5 ans |
| - Véhicules | : | linéaire 5 ans et 6 ans |
| - Informatique | : | linéaire 5 ans |

3 – PLAN COMPTABLE

Nous avons appliqué le Plan Comptable Général tel qu'il a été publié dans l'arrêté du 12/12/07.

4 – STOCKS

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition.

5 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Les plus-values sont constatées selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

Lorsque le cours des valeurs au 31/12 est inférieur au prix d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

6 – TITRES ET PARTICIPATIONS

Les titres et participations sont valorisés à leur coût initial d'achat. Lorsque la valeur de la participation est inférieure au coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

7 – REPORT A NOUVEAU

Suite à l'arrêté du 15/06/07, la présentation du bilan est modifiée. La partie du passif concernant les fonds propres est la suivante :

- Report à nouveau : concerne uniquement le résultat associatif
- Dépense refusées par l'autorité de tarification : dépenses inopposables
- Report à nouveau tiers financeurs : résultats des années N-1 et N-2
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs

8 – NOUVELLES ACQUISITIONS

Néant.

9 – PROVISIONS REGLEMENTEES

Suite au décret du 15/07/07 les provisions réglementées sont ainsi réparties :

- Provisions pour couverture du besoin en fonds de roulement
- Provisions réglementées pour réalisation d'actif
- Provisions pour renouvellement des immobilisations

Ces dernières financent des investissements. Elles sont amorties au fur et à mesure de la dépréciation du bien concerné.

10 – ENREGISTREMENT DES RESULTATS TELS QU'ILS SONT PRESENTES AUX TUTELLES

Celles-ci peuvent éventuellement les modifier avant d'arrêter les budgets prévisionnels de N + 2. Les éventuelles différences positives ou négatives font l'objet d'une régularisation entre les postes Résultats de l'année N et Dépenses refusées ou non opposables selon leur nature.

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Report à Nouveau Associatif	-446 175 €	-260 316 €
Dépenses refusées	-604 704 €	-598 296 €
Report à Nouveau Tiers Financier	1 254 147 €	1 802 332 €
Résultat N-1	843 906 €	525 731 €
Résultat N-2	410 241 €	1 276 602 €
Dépenses Non Opposables	1 048 794 €	835 532 €
Résultat d'ensemble	2 895 670 €	721 752 €
Résultat associatif	738 295 €	621 273 €
Résultat proposé tiers financeur	2 157 375 €	100 479 €

11 – EFFECTIFS TOTAL PAYE DU PERSONNEL

Salariés	:	1 932
Ouvriers CAT	:	895
Total	:	2 827

12 – PROVISION POUR CONGES PAYES

Suite au décret du 15/07/07 et de l'avis du CNC du 04/05/07 les congés payés sont comptabilisés dans chaque établissement ; mais non opposables aux autorités de tarification. En N+1 ils sont affectés en Dépenses non opposables aux tiers financeurs.

13 – RESERVE DE COMPENSATION

En application du décret budgétaire du 22/10/2003, une partie des résultats excédentaires peut être affectée par les organismes financeurs en réserve de compensation.

Une partie des résultats a été affectée à cette réserve. Celle-ci pourra être utilisée pour compenser des déficits ultérieurs en accord avec les organismes financeurs.

14 – AMORTISSEMENTS

A compter de l'exercice 2005, il est fait application du règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. La méthode simplifiée (prospective) de réallocation et reclassement des immobilisations a été retenue.

15 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale.

16 – INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC)

L'engagement lié aux IFC correspondant aux droits acquis de chaque salarié s'élève à 5.640.567 € pour un départ à 65 ans.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux de capitalisation net de frais de gestion : 3,50%

Le montant des IFC comptabilisées sur l'exercice 2011 est de 677 484 Euros portant la provision à 1 464 232 Euros.

17 – FONDS DEDIES

Les fonds dédiés des établissements correspondent à des sommes affectées dans le but de financer des dépenses clairement déterminées.

Les fonds dédiés associatifs correspondent à des dons reçus non encore totalement utilisés au 31/12/12.

18 – DEPRECIATION CREANCES

Toutes les créances concernant les recettes de tarification antérieures au 31/12/10 ont été provisionnées totalement à l'exception de celles perçues avant le 31/12/11.

19 – PROVISION POUR LITIGES PRUD'HOMMES

Le montant provisionné pour l'exercice en cours est de 127.000 euros.

20 – CESSION

Il y a eu la cession d'un immeuble au cours de l'année : Maison Bois semé.

La plus-value de cession de la Maison Bois semé : 114 981.81€ ont été comptabilisées dans un compte de provision réglementée sur réalisation d'actif comme il est possible de le faire pour des établissements médico-sociaux.

21 – CREATION PLACES

Les extensions de places accordées de l'année sont les suivantes :

- FAM Monsols extension de 8 places d'internat en janvier 2011
- IME Pierre de Lune extension de 5 places en octobre 2011
- FAM Orée des Balmes requalification de 12 places de FDV en octobre 2011.

ORIENTATIONS POUR 2012

Marie-Laurence MADIGNIER, Présidente

Nous vous avons présenté l'an dernier un projet d'orientation pluriannuel 2011-2014, plongeant ses racines dans le Projet associatif de l'Adapei du Rhône.

Il s'inscrit dans la durée, celle d'une construction ou d'une reconstruction ensemble jour après jour de nos actions. Il se poursuit donc en 2012 sur les bases jetées dès la première année et qui ont été rappelées dans le rapport moral et les rapports d'activité associative et gestionnaire.

Travailler ensemble, c'était le leitmotiv de la dernière Assemblée Générale, cela a été le fil conducteur de notre action en 2011. Nous avons conforté des liens de collaboration, de co-construction entre parents et professionnels pour le bien de nos enfants, pour la cohérence et la continuité de leur accompagnement.

Il nous faut maintenant **passer du « travailler ensemble » à « accueillir ensemble »**. En effet, toute notre action trouve son sens dans l'accueil le plus adapté de nos proches à l'Adapei du Rhône, mais aussi dans l'accueil de ceux qui sont sans solution et de leurs familles. C'est l'affaire des professionnels, c'est aussi celle des parents adhérents et des bénévoles, ensemble.

Les orientations de notre action en 2012 s'inscrivent donc dans les trois axes du plan adopté l'an dernier.

Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées

Tout d'abord, il convient de poursuivre le travail engagé pour une véritable démarche de qualité dans les établissements. L'évaluation interne d'abord, qui sera complétée par une évaluation externe ensuite doivent être de véritables leviers de qualité et de progrès dans tous les établissements. C'est l'occasion de donner sens à notre volonté d'accueillir chaque personne de la meilleure façon où qu'elle se trouve, dans son parcours de vie.

Et dans ce parcours de vie, une attention particulière doit être portée à l'avancée en âge des personnes handicapées. Dans le prolongement des pistes identifiées en 2011 par le groupe de travail de l'Adapei du Rhône, nous devons nous donner les moyens d'offrir à ces personnes un accompagnement mieux adapté. Cela passe par l'identification précise des besoins en places de foyer adaptées à leur vieillissement, le travail avec nos financeurs pour pouvoir les bâtir, la mise en place de propositions (médicales, occupationnelles...) répondant à leur situation, et, de façon transversale, par la formation des professionnels et l'information des parents.

Nous savons que les marges de manœuvre financières de l'État comme des Collectivités territoriales sont aujourd'hui limitées, néanmoins nous portons ensemble cette préoccupation de trouver la bonne place pour chacun, de rechercher la meilleure façon d'y répondre, et nous persévérons jusqu'à trouver des solutions acceptables pour chacun.

Parallèlement, une vaste démarche d'optimisation de nos moyens administratifs est engagée entre le siège et les établissements, afin de limiter les coûts qui peuvent l'être sans nuire à la qualité. Il s'agit en particulier de rationaliser et de centraliser certaines fonctions financières et comptables, de redéfinir un certain nombre de procédures, voire de renforcer les fonctions administratives de proximité. Cette démarche est pilotée d'une façon concertée avec le Bureau qui souhaite ainsi conforter l'accompagnement de nos enfants et de leurs familles. Pour cela, la démarche sera conduite à son terme avec la vigilance nécessaire pour consolider la qualité de l'accueil dans nos établissements.

Enfin, nous souhaitons développer plus fortement dans les mois qui viennent la place donnée aux personnes handicapées dans leur expression propre. Cette démarche doit être complètement participative et nécessite une progressivité et une implication des personnes handicapées elles-mêmes. Au-delà des actions facilitant leur prise de parole au sein de leur établissement, dans les CVS ou par leurs outils de communication interne, nous allons développer une transversalité inter-établissements pour permettre cette expression, et lui donner de la lisibilité.

Accueillir et soutenir les familles

2010 et 2011 ont été des années de transition dans notre fonctionnement associatif familial : changement de siège et de lieux d'accueil, changement de directeur de l'Action Associative, il a fallu un peu de temps pour poser les bases des nouvelles conditions de l'accueil familial...

L'étude des besoins des familles, sur la base d'entretiens de partenaires et d'enquête auprès des adhérents permet d'y voir plus clair pour structurer cet accueil et ce soutien des familles. L'espace rencontres y trouvera tout son sens.

Les groupes de parole pour des nouveaux parents, pour les fratries, petits ou grands, continueront leur chemin de croissance, s'adaptant à la demande des participants, se tenant dedans ou dehors de nos locaux.

Vivifier la vie associative

Dans le cadre de la gouvernance associative renouvelée avec nos statuts, nous avons clarifié le rôle joué sur leur territoire par nos associations affiliées, véritables relais de proximité de notre Association auprès des familles, que ce soit dans le Haut Beaujolais, dans les Monts du Lyonnais ou dans le secteur de Mornant. Cette proximité vivante dans ces secteurs ruraux a plus de mal à vivre en ville, dans le secteur de Lyon. Des animateurs de secteurs associatifs s'y dévouent mais avec une participation des familles qui s'étiole. La création de places ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du nombre d'adhérents en conséquence. Nous ne pouvons nous en contenter.

Oui, cette solidarité de proximité entre familles est une richesse qu'il nous faut retrouver. Là encore, parents adhérents, bénévoles et professionnels ont des complémentarités à faire jouer pour nourrir ensemble cette proximité. Nous allons porter cette année nos efforts sur ces secteurs associatifs en liaison avec les directeurs de territoires intervenant sur les mêmes secteurs.

Les parents ont des choses à nous dire, des choses à proposer pour vivifier cette vie associative. Ce n'est pas en Assemblée Générale ou en grande manifestation que cela peut se faire. Cela peut se travailler à l'écoute du bénévolat et c'est pourquoi notre réunion annuelle de l'action associative se tiendra un samedi d'Octobre sur ce thème du bénévolat afin de construire ensemble cette proximité dont nous avons tant besoin à divers moments de notre parcours avec nos enfants ou nos proches.

Travailler ensemble...

Accueillir ensemble...

S'accueillir ensemble...

...notre association est un corps vivant qui demande à s'ouvrir et à vivre plus encore.

REMERCIEMENTS

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ces actions

Aux membres du Conseil d'Administration

Annyvonne CHENAVAZ, Henri CLERC, Yvette COEUR, André DOTTE (Trésorier adjoint en charge de la trésorerie de l'Action Associative et de son budget), Hervé GARCIA, Emmanuel GOUTAGNY (Trésorier), Stéphane JACCON, Bruno LE MAIRE (Secrétaire Général), Marie-Laurence MADIGNIER (Présidente), Claude MAUCUIT, Renée MERIAUX (Vice-présidente à l'Action Associative), Catherine MOREY (Chargée de l'Action Familiale), Guy MORIN (Chargé des Commissions Admission-Réorientation et de la Médiation avec les familles), Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Patrick PUVIS DE CHAVANNES, Laurence REGARD, Jean-Claude RIVARD (Chargé des bénévoles, de la formation et des ressources humaines), Benoît TESSE, Jean-Claude THIEBAUD (Chargé du Patrimoine associatif, des études et projets)

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'Administration

Annie LAURENT (AHSOL), Marie-Hélène MARGUERITE (AGIHB), Odette RIVOIRE (Monts du Lyonnais)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'Administration

Annie-Laure GILLET (Trisomie 21), Valérie LE NEVE (Association Autisme Rhône)

Aux bénévoles de l'Action Associative

Yvonne ANTOLINOS (Passerelle du Sourire), Michel ALLEX (Trésorier CVS), Isabelle ARINI (Trésorière CVS), Dominique ARTEMALE HONOR (Scolarisation), Gilles ARNAUD (ALOVA), Joëlle AUBERT (Présidente CVS), Claude BERARD BERGERY (Secteur Est), Victor BERARD (CNLTA), Pascale BERNARD (Commission Fratries), Françoise BERTIER (Campagne de Noël), Gabriel BOUCAUD (Président CVS), Colette et Robert BOURGEAY (Commission Festive), Hélène et Jean-Claude BOUTEILLE (Commission Festive), Rodolphe BOVE (Président CVS), Jean-Marc BOTTA (Commission Fratries), Isabelle BRION (Trésorière CVS), Odette BRUNAND (Représentante CVS), Hélène BUFFARD (Présidente CVS), Lucienne CALMELS (Passerelle du Sourire), Nicole CALVET (Trésorière CVS), Luigi CARDILLO (Trésorier CVS), Fernando CATARINO (Animation Festive), Odette CATHALON (Secteur Grand Ouest), Bernard CHAMBOST (Accessibilité), Martine CHATELAIN (ALOVA), Chantal CHAZELET (Passerelle du Sourire), Annyvonne CHENAVAZ (Présidente CVS), Louis CHENAVAZ (Animation Festive), Nora CHOUCHI (Centre de documentation), Chantal CLERC (Représentante CVS), Henri CLERC (CDCPH), Yvette CŒUR (Campagne de Noël), André COMBE (Accessibilité), Geneviève et André COMOY (Animation Festive), Brigitte CONFORT (Scolarisation), Chantal CURTIL (Passerelle du Sourire), Chantal DANGRE (Passerelle du Sourire), Christelle DANSARD (Trésorière CVS), Patricia DAVID (Présidente CVS), Patrick PUVIS DE CHAVANNES (Président CVS), Jean-Claude DECOURT (Secteur Grand Lyon), Igor DELAHAYE (Conseil de communication), Jeannine DESSERT (Campagne de Noël), André DOTTE (Représentant CVS), Catherine DOUCET (Présidente CVS), Charlotte DUCLAUX (Présidente CVS), Bernadette DUPATY (Présidente CVS), Marie-Antoinette DUPRAZ (Trésorière CVS), Madeleine DUSSART (Accessibilité), Jean-Claude DUSSART (Représentant CVS), Claudine EKINCI (Campagne de Noël), Hélène ESMIEUX (ALOVA), Jeanine FELIX (Représentant CVS), Lucienne FOURNEL (Présidente CVS), Andrée et Gérard GAL (Animation Festive), Véronique GALLIEN (Présidente CVS), Patrick GALLIEN (Animation Festive), Hervé GARCIA (Suivi ESAT), Bertrand GAUCHER-PIOLA (Président CVS), Jeanine GAUTHIER (Secteur Lyon), Marguerite et Robert GARIN (Animation Festive), Lucienne GAYET (Secteur Grand Lyon), Jacqueline GIANQUINTO (Secteur Grand Lyon), Jeanine et Christian GIBERT (Animation Festive), Jean-Paul GIGANDON (Trésorier CVS), Jeannine GILARDONE (Accessibilité), Liliane et Serge GIRAUD (Animation Festive), Bernadette GIVOIS (Campagne de Noël), Aimée GROSBOT (Secteur Grand Lyon), Bruno GUINAND (Président CVS), Eliane GUILLE-BIEL (Présidente CVS), Nicole et Roger HOCH (Animation Festive), Paul HOLDNER (Accessibilité), André HONOR (Président CVS), Jeanine

INESTA SAIGNAVONGS (Secteur Grand Lyon), Colette ISLER (Secteur Grand Ouest), Stéphane JACCON (Association CVS), Marie-Rose JARA (Trésorière CVS), Andrée JOBLON (Campagne de Noël), Fatima KHERACHI (Passerelle du Sourire), Mourad KHERACHI (Trésorier CVS), Isabelle LA BATIE (Représentante CVS), Pierre LA BATIE (Représentant CVS), Bernadette LADOUS (Secteur Lyon Ouest), Daniel LAFORET (Accessibilité), Louis LAGOUTTE (Association CVS), Danièle LARGE (Passerelle du Sourire), Daniel LATRECHE (Président CVS), Annie LAURENT (Présidente CVS), Bruno LE MAIRE (Accessibilité), Danièle LE MAIRE (Génétique), Georges LOISY (Secteur Est), Anne MADIGNIER (Représentante CVS), Ghislaine MANGEOT (Représentante CVS), Nathalie MAILLET-BENYAHA (Présidente CVS), Simone MARCELLI (Passerelle du Sourire), Ginette et Aimé MARQUET (Commission Festive), Claude MAUCUIT (Secteur Est), Renée MERIAUX (Commission Suivi CVS), Frédérique MAIRE (Passerelle du Sourire), Ginette MARQUET (Secteur Lyon Ouest), Marie-Claude MEZZAPELLE (Campagne de Noël), Patrick MICHELET (Animation Festive), Odile MIGNOT (Présidente CVS), Axelle MARTIN (Passerelle du Sourire), Catherine MINJAT (Passerelle du Sourire), Catherine MOREY (Parents et fratries), Guy MORIN (Admission et réorientation), Madeleine NARDONE (Trésorière CVS), Jeanine et Henri NURY (Animation Festive), Guy ONGARO (Animation Festive), Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET (Représentante CVS), Catherine PELLECUER (Passerelle du Sourire), Monique et Marius PERRETON (Animation Festive), Laurence PERMEZEL (Trésorière CVS), Marie-Jo PETIOT (Accessibilité), Dominique PICAL (Trésorière CVS), Annie PIGEYRE (Passerelle du Sourire), Joseph PIGNAL (Génétique), Philippe PITAUD (Président CVS), Martine PITER (Présidente CVS), Michel PIZOT (Représentante CVS), Agnès PORTE (Frères et sœurs adultes), Annick PRIVAT (Passerelle du Sourire), Marie PULIDO (Présidente CVS), Isabelle RECH (Secteur Est), Laurence REGARD (Présidente CVS), Marie-Hélène REVOL (Accessibilité), Nathalie REYNAUD (Scolarisation), Pascale RISI (Centre de documentation), Elizabeth RIVARD (Conseil Communication), Jean-Claude RIVARD (Autisme), Marie-Claude ROBERT (Secteur Grand Lyon), Nadia RUFFIER (Centre de documentation), Gisèle SALVAIRE (Fonds de Solidarité), Arlette SOULIER (Président CVS), Cécile TAVERNIER (Trésorière CVS), Hélène TESSE (CDAPH), Chantal THIBAUD (Trésorière CVS), Jean-Claude THIEBAUD (Comité Projets), Madeleine TISSOT (Passerelle du Sourire), Dominique TEYSSIER (Représentante CVS), Marie-Jo et Antoine THILLET (Animation Festive), Valérie et Gérard THILLET (Animation Festive), Marie-Claude TOURNIER (Trésorière CVS), Suzanne VALENTIN (Représentante CVS), Pierre VALET (Accessibilité), Sylviane VALLET (Accessibilité), Luc VALOUR (Animation Festive), Michel VERDIER (Président CVS), Dominique VILA (Secteur Lyon Ouest), Daniel VIGOUREUX (Accessibilité), Sophie et René VOITURIN (Animation Festive), Cassandra VIDEIRA (Animation Festive), Marie-Claude et Gérard WOLF (Animation Festive), Evelyne ZAKOIAN (Secteur Grand Lyon).

Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2011

APICIL, Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Rhône, Fondation Caisse d'Epargne Rhône Alpes, Mutuelle sociale agricole (MSA) et les Municipalités d'Aveize, Bourg-de-Thizy, Brignais, Bron, Brullioles, Cailloux-sur-Fontaines, Caluire-et-Cuire, Cenves, Charbonnières les Bains, Charentay, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Chazay d'Azergues, Civrieux d'Azergues, Coise, Collonges au Mont d'Or, Colombier-Saugnieu, Communay, Cours la Ville, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Grezieu le Marche, Jarnioux, Jonage, Jons, Lamure-sur-Azergues, Letra, Lyon, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Millery, Miribel, Monsols, Mornant, Neuville-sur-Saône, Oullins, Poleymieux au Mont d'Or, Pollionay, Pouilly-sous-Charlieu, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Fons, Saint-Genis Laval, Saint-Just-d'Avray, Saint-Lager, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Laurent-de-Vaux, Saint-Marcel l'Éclairé, Saint-Maurice-sur-d'Argoire, Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Priest, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Colombe, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Soucieux-les-Mines, Tassin-La-Demie-Lune, Vaugneray, Villecheneve, Villeurbanne

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs Dons et Legs, aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur Taxe d'apprentissage

Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS (Agence régionale de santé) Rhône-Alpes, Conseil Général du Rhône et DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône-Alpes.



Siège Social
75, Cours Albert Thomas - 69 447 LYON Cedex 03
Tél. : 04 72 76 08 88 - Fax : 04 72 73 48 16
www.adapeidurhone.fr